



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

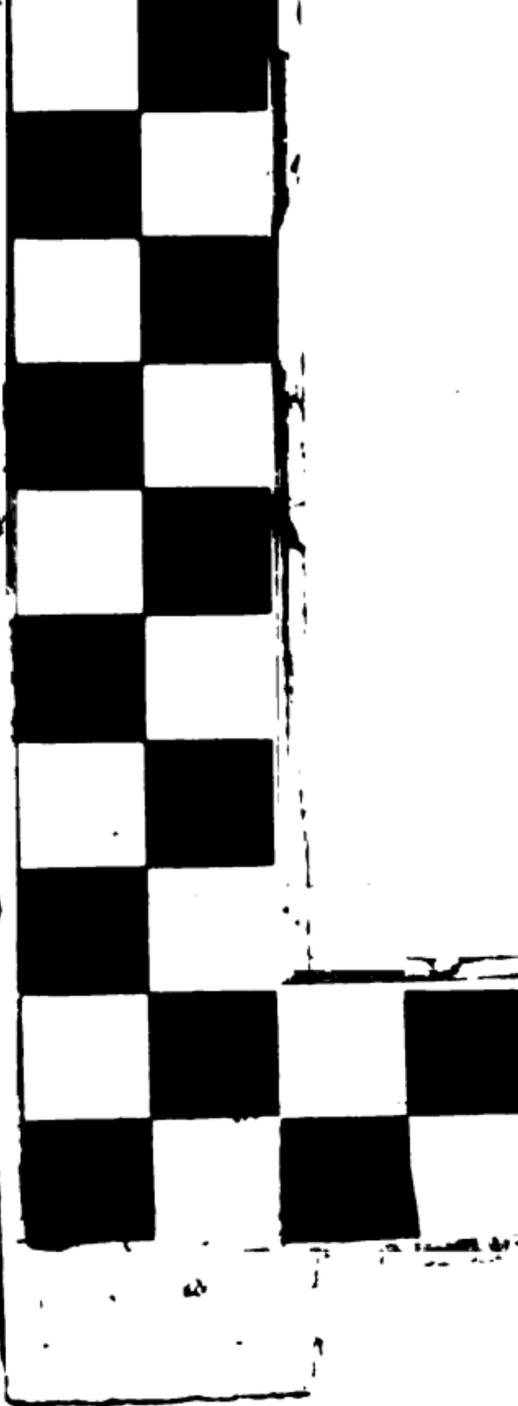
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

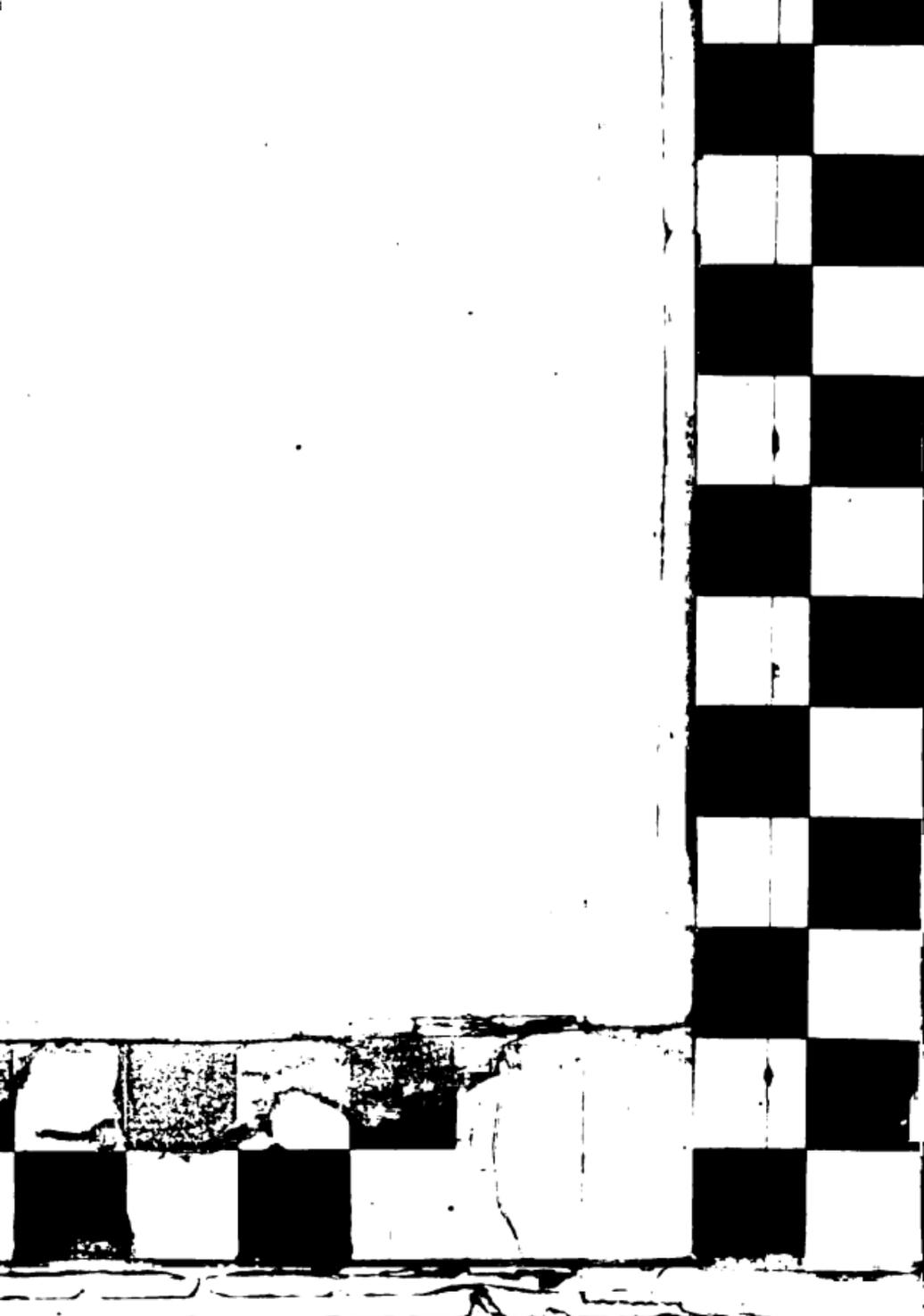
1691,10





1691, 10
m
511
Eur:







Eur. 511<sup>m</sup> - 1691, 10

Mercurie







MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

OCTOBRE 1691.



A PARIS,  
GALERIE-NEUVE DU PALAIS.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant au  
premier jour de chaque Mois, & on  
le vendra Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin

**A PARIS,**

**Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.**

**T. GIRARD, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie,**

**Et la Veuve M. GUEROUT, Galerie-neuve  
du Palais, au Dauphin.**

**M. DC. XCI.**

**AVEC PRIVILEGE DU ROY**

Bayerische  
Staatsbibliothek  
Mün. Sen



## A V I S.

**Q**uelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient, & sur

A ij

## A V I S.

*tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes , d'affranchir leurs Lettres de port , s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.*

*Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure , a rétably les choses de maniere qu'il est toujors imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne , il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin , Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans*

## A V I S.

Les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iij

## A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront.

Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MERCVRE  
GALANT

OCTOBRE 1691.

**I**L y a long-temps,  
Madame, que vous  
estes convaincuë qu'  
on n'a jamais vû de Souve-  
rain qui ait soutenu la gran-  
deur & la majesté du Trône  
avec plus de gloire que nostre  
A iij

## 8 MERCURE

Auguste Monarque. Ainsi je n'entreray dans aucun détail des actions merveilleuses qui luy ont fait meriter le nom de Grand. Elles sont connuës de tout le monde, & il n'y a point de Province où ceux que favorisent les Muses n'employent leurs talens à les célébrer. La Piece que vous allez lire m'a esté envoyée d'Avignon, & M<sup>r</sup> de Guitrandy en est l'Auteur. Vous avez déjà vû un autre Ouvrage de luy dans ma Lettre du mois de Juin dernier, & le plaisir que sa lecture vous a donné vous



# 10 MERCURE

*Quel autre avec un plus beau Zèle  
Soutient les droits de tes Autels ?*

*Quel autre entre tous les Mortels  
A te servir est plus fidelle ?*

*Tu sçais que dès qu'il fut monté  
Sur le Trône de majesté*

*Qu'il fait briller d'un nouveau lustre,  
Il médita de saints combats,*

*Pour mettre par un coup illustre  
Le Crime & l'Herésie à bas.*



*De mesme qu'en sortant de l'onde  
Tout environné de clarté,*

*Le Soleil chasse loin du monde  
Les horreurs de l'obscurité.*

*L'œil content de le voir renaistre,  
Voit en un moment disparoistre*

*Les tristes flambeaux de la nuit,*

*Et fuir dans quelque roche obscure*

*Ces Oiseaux de sinistre augure,*

*Ennemis du jour qui leur luit.*

# GALANT. II

*Ainsi pour montrer sa puissance,  
Nostre Roy par tout renommé,  
Et craint autant qu'il est aimé,  
N'eut besoin que de sa presence.  
Ouy, la splendeur de ses regards  
Scent dissiper tous les broüillards  
De l'Envie & de la Malice ;  
Et l'on voit dans le mesme temps  
Perir l'insolence du Vice,  
Et l'orgueil des nouveaux Titans.*

**S**  
*Les Siecles passez, je l'avouë,  
Peuvent nommer de grands Guerriers ;  
Mais pour meriter qu'on les louë  
Ont-ils joint l'Olive aux Lauriers ?  
On a dans le cours des années  
Vû mille vertus couronnées  
Succomber sous leur propre faix ;  
Mais en a-t-on vû jamais une  
Qui sceust maîtriser la Fortune,  
Et dans la Guerre & dans la Paix ?*

## 12 MERCURE

L'éclat d'une si belle gloire  
Qui couvre un parfait Conquerant,  
N'estoit que pour Loüis le Grand,  
Qui fait plus que l'on ne peut croire.  
C'est par luy qu'on voit surmontez  
Ces cruels Monstres indomptez  
Qui regnoient dans toute la France.  
Le Vol, la Fraude, le Duel,  
La Rebellion, l'Ignorance,  
En ont receu le coup mortel.

§  
Combien d'ambitieuses Testes  
Ont depuis plié sous sa main !  
Combien de terribles tempestes  
Ont mugy contre nous en vain !  
Son bras qui rompt tous les obstacles,  
Produit chaque jour des miracles  
Pour bien affermir cet Etat,  
Il est, grace à ce Prince hatil e  
Aussi bien réglé qu'une Ville,  
Aussi grand que son Potentat.

# GALANT: 13

Luy seul parmy tant d'autres Princes  
A sceu d'un bras victorieux  
Dompter ce Monstre furieux  
Qui ravageoit tant de Provinces  
L'Herésie au crin de Serpens,  
Autour de sa teste sifflans,  
Expire sous le coup de foudre,  
Que ce bras secondé du Ciel,  
A lancé pour la mettre en poudre,  
Et luy faire vomir son fiel.

S

Non content de cette Victoire  
Qui met l'Herésie au tombeau,  
Dans nostre France que la gloire  
Couvre de son jour le plus beau,  
Nostre Roy, ce foudre de guerre,  
La menace dans l'Angleterre,  
Aux yeux de ses fiers Leopards.  
Tremble pour toy, Peuple rebelle,  
Nos Soldats brûlent d'un beau zele,  
Et nos Chefs sont autant de Mars.

# 14 MERCURE

Nos Troupes bien plus animées  
De l'esprit de leur Souverain,  
Que du son guerrier de l'airain,  
Avaincre sont accoutumées.  
Fier Anglois, ouvre donc les yeux,  
Et tâche d'apaiser les Cieux,  
Dont la colere te menace.  
Rien ne sçauroit t'en garantir,  
Et cette force qui terrasse  
Ne cede qu'au seul repentir.

2

Jacques, dont le Peuple farouche  
Suit les Loix d'un Usurpateur,  
Si ton sort malheureux me touche,  
J'admire encore ton bonheur.  
Tu n'as desormais rien à craindre,  
Et ton mal n'est plus tant à plaindre  
Ayant nostre Alcide pour toy.  
Non, non, le Ciel t'est favorable,  
LOUIS t'aime, il t'est secourable,  
Et c'est assez pour estre Roy.

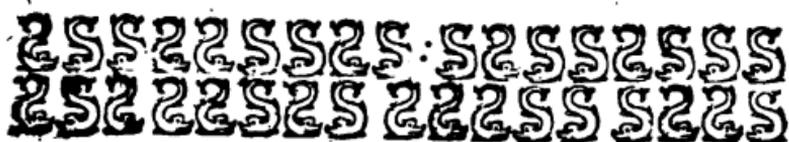
# GALANT: 15

*Mais toy, divine Providence,  
Souveraine des Nations,  
Par qui les grandes actions  
Ne sont jamais sans récompense  
Daigne nous conserver LOUIS,  
Qui dans ses Exploits inouïes  
N'a point d'autre but que ta gloire,  
S'il combat, c'est pour ta grandeur,  
Et s'il remporte la Victoire,  
D'abord il t'en nomme l'Auteur.*

Le Traité qui suit offre le remede d'une maladie si generale, & tellement à la mode, que je croy vous obliger, vous & tous ceux que vous avez pour Amis dans vostre Province en vous le communiquant. Je vous ay déjà

## 16' MERCURE

marqué, que dans les écrits de cette nature, je me dispensois de prendre party. Ainsi ceux qui se trouveront blessez des opinions qu'on soustient dans celuy - cy, ne doivent rien m'imputer, puisqu'ils pourront répousser par leurs réponses, ce qui sera contraire à leurs sentimens, Je ne sçaurois refuser de tenir le champ ouvert aussi bien pour les défenses, que pour les attaques, & je l'ay fait voir par la piece que je vous ay déjà envoyée, contre M<sup>r</sup> de la Brosse, Auteur de l'Ouvrage que vous allez lire.



LETTRE

D'UN PHILOSOPHE

A MADEMOISELLE

DE SCUDERY;

Sur les Maladies  
des Vapours.

**C**E n'est pas sans raison,  
*Mademoiselle, que j'ay peine*  
*à me résoudre de donner au pu-*  
*blic mes reflexions sur la ma-*  
Octobre 1691. **B**

## 18 MERCURE

ladie des Vapeurs , car si tous ceux qui mettent au jour des sentimens qui ne sont pas fort éloignez de ceux du commun ; ne laissent pas de s'attirer fort souvent les traits piquants de la critique , avec combien plus de raison dois-je les apprehender , puis que je m'éloigne entièrement du sentiment de l'Ecole , & même de celui de la plupart des hommes , & que je m'en éloigne d'autant plus , que je tâche de desabuser le Public de certaines preventions , qui ne sont guere moins difficiles à détruire , que s'il s'agissoit d'un Article

de Foy ? Car quoy que l'interest de la vie soit un fort puissant motif, pour porter le peuple à faire quelque reflexion sur les choses qui la regardent, les Medecins le tiennent tellement engagé dans leurs opinions, qu'il n'y ajoute pas moins de foy que les Turcs à leur Alcoran. Ainsi vous pouvez juger de la difficulté de mon entreprise; Et comme j'ay les Anciens & les Modernes à combattre, Et que le peuple même a souscrit à l'opinion contre laquelle j'ay la hardiesse de me declarer, je ne scaurois trouver parmi eux que des Ju-

## 20 MERCURE

ges suspects & des gens à ne céder ny à la raison, ny à l'expérience, à moins qu'ils n'y soient portez par l'approbation d'un esprit aussi éclairé que le vostre. Ouy, Mademoiselle, c'est vous seule, dont la vertu, le genie, & le merite connus par toute l'Europe, vous ont acquis une si juste reputation, qui pouvez obliger le Public à ne pas rejeter des sentimens qui sont fondez sur la raison & l'expérience, & à y faire une meure reflexion, sans s'arrester aveuglement à des opinions qui sont aisées à détruire quand on veut bien les exami-

ner de près. Mr. Descartes , ce grand Philosophe , a eu raison de dire , qu'à l'égard des matieres physiques , il falloit douter de toutes choses une fois en sa vie , pour en decouvrir la verité , car il n'y a que le doute qui nous porte à faire des experiences , & ce n'est que l'experiance qui nous rend pleinement convaincus de la verité d'une chose. Si tous les Medecins suivoient la pens'ée de ce Grand Homme , ils ne demeureroient pas ensevelis dans des erreurs , qui captivent si fort leur entendement , qu'elles ne leur permettent pas de jöür des lumieres

## 22 MERCURE

qu'ils ont receüs de l'Auteur de la Nature, & ce que je trouve de plus extraordinaire, c'est que malgré leur vaine pratique, ils pretendent que leur art est établi sur l'experience & la raison, & ne peuvent souffrir ceux qui fondez sur de continuelles experiences, raisonnent autrement qu'eux. Ils veulent qu'on soit aveugle comme ils le sont, & que l'on n'oppose rien à l'autorité des Anciens, comme si la Medecine, qui est le plus noble & le plus difficile de tous les Arts, pouvoit avoir acquis dans son commencement plus de perfection que tous les

autres, que nous voyons tous les jours se perfectionner. Ne sommes-nous pas en même droit, que ceux qui sont venus immédiatement après Hypocrate & Galien, de vérifier ce qu'ils ont avancé dans leurs Ecrits ? Y a-t-il rien de plus ridicule que d'alleguer qu'il est impossible que tant d'habiles gens qui ont paru avant nous, se soient trompez ? Pourquoi voulons-nous que ces gens-là ayent decouvert plus que nous, s'il est vray qu'ils en ayent usé de mesme que nous, & qu'ils s'en soient entierement rapportez à leurs Devanciers, sans y avoir

## 24 MERCURE

*fait aucune reflexion ? Le nombre excessif des morts prématurées & la quantité des Malades languissans , non seulement des semaines , des mois , & des années entieres dans leur lit , mais mesme toute leur vie , ne fournissent-ils pas des preuves plus que suffisantes , pour faire connoistre que la Medecine que l'on exerce à present , n'est qu'une ombre de celle que Dieu a donnée à nos premiers Peres ? Que si je m'éloigne du sentiment des Medecins sur la nature de la maladie des Vapeurs , c'est que la raison & l'experience me font connoistre de jour en jour*

la verité de mon hypothese, & pour ne pas tarder davantage à vous decouvrir mon opinion, je dis que la pretenduë maladie des Vapeurs n'est autre chose que l'affection hypocondriaque dont les Anciens font mention. Mais comme les Medecins croient que tous les symptomes qui accompagnent cette maladie, ne sont qu'un effet des vapeurs qui s'elevent des hypocondres jusques à la teste, ils ont nommé depuis quelque temps cette maladie, Vapeurs, & cela d'autant plus que ceux qui en son atteints ne peuvent souffrir ce nom d'affection hypocondria-

Oct. 1691.

C

## 26 MERCURE

que, comme si cette maladie ne venoit pas de l'alteration des humeurs comme les autres.

Il est certain que comme elle est peu de chose dans son commencement, il seroit aisé de l'emporter si l'on se servoit des remedes convenables, mais elle prend insensiblement des racines si profondes que ceux qui en sont atteints se voyent enfin hors d'estat de pouvoir guerir, ne trouvant aucun soulagement dans l'usage des remedes. Cela vient de ce que les Medecins ne cherchent qu'à rafraischir les entrailles qu'ils croyent toujours embrasées,

au lieu de fortifier l'estomach, & d'empescher la generation des humeurs excrementueuses qui produisent tous les Symptomes a dont je feray le détail, & ce que je trouve de plus pernicious pour les malades, c'est la prevention de cette chaleur d'entrailles, dans laquelle les Medecins les ont tellement fortifiez, par la comparaison qu'ils leur font d'un alembic au corps humain, qu'il n'y a ny raison ny experience à laquelle ils veulent ceder. Mais pour vous faire voir la tromperie de cette comparaison, je vais faire la description d'un alembic,

C ij

# MERCURE

la maniere qu'on procede à la distillation, & ensuite je feray voir si les choses se passent dans le corps humain comme dans un alembic.

Un alembic est un Vaisseau composé de deux parties, l'Inferieure & la Superieure. L'Inferieure s'appelle Cucurbite, & la Superieure Chapiteau. Ce Chapiteau a un bec par où sort la liqueur qui distille. On met la matiere dans la Cucurbite, & on la couvre de son chapiteau. On pose cet alembic sur un trepied, ou sur un Fourneau, sous lequel on met le feu, qui ayant échauffé la Cucurbite, fait que l'humidité de la

# GALANT. 29

matiere qu'elle contient s'éleve en vapeurs, lesquelles passant par le col de la cucurbite, sont portées dans le Chapiteau, où par le moyen de la froideur de l'air qui l'environne, elles sont condensées en eau, & cette eau distille par le bec du Chapiteau dans un recipient. Que s'il y avoit une ouverture au col de la Cucurbite, les vapeurs passeroient par cette ouverture, ce qui est à remarquer.

Cette comparaison qui a quelque ressemblance dans son extérieur, a eu l'applaudissement de tous ceux qui ne regardent que l'écorce d'une chose, mais je vais

C iij

## 30 MERCURE

faire voir qu'elle cloche dans toutes ses parties, & je commence par l'operation du feu, premier agent de la distillation.

Tous les Medecins demeurent d'accord que le cœur est la partie la plus chaude du corps, & partant il faudroit pour quadrer à leur comparaison, que le cœur fût placé sous le mesentere, car estant placé comme il est dans la poitrine, il faut de toute necessité que par sa chaleur il precipite les vapeurs en bas, de même que les Chymistes distillent certaines matieres par depression, ou per descensum, en mettant le feu

alentour de la partie superieure du vaisseau qui contient la matiere. Ils diront sans doute que la chaleur qui provient d'une bile ou atrabile enflamée dans les entrailles , est beaucoup superieure à celle du cœur , & comme ils ne peuvent donner aucune raison qui fasse voir comment se fait cette inflammation & chaleur extraordinaire de bile , ils ont recours aux diverses effervescences que les Chymistes leur font remarquer dans le meslange d'un acide & d'un alkali , & disent que la bile se meslant avec un acide , il se fait une grande effer-

C iij

## 32 MERCURE

vescence, mais je les deffie, eux  
& tous les Anatomistes, de trouver dans le corps humain deux liqueurs qui meslées ensemble fassent une effervescence tant soit peu sensible. Je sçay bien que le bas ventre n'est pas sans vapeurs, mais je sçay bien aussi que ces vapeurs ne peuvent pas estre élevées jusque dans le Cerveau, à cause des divers obstacles qui s'y opposent. Premièrement le diaphragme que la nature a establi sur le bas des costes, tire au travers du corps, jusques à l'espine du dos, tant pour aider à la respiration, que pour separer les par-

ries vitales d'avec les naturelles, & empêcher que les vapeurs des excréments des visceres naturels, n'infectent les parties vitales ; mais supposé, quoy que cela ne soit pas, que ces vapeurs passent à travers le diaphragme, & entrent dans la capacité de la poitrine, par où sortiront-elles, puis que la poitrine est revestue d'une membrane tres-épaisse, qui ne donne pas seulement passage à l'air? Il faudra donc qu'elles soient humées & imbibées par la substance molasse des Poumons. Cela estant, elles seront jetées dehors par la bouche en l'expiration.

## 34 MERCURE

Mais supposons , pour faire voir plus amplement la fausseté de leur hypothese , qu'elles passent à travers cette membrane qu'on nomme pleure, & que les parties jugulaires si bien closes , jointes & unies sous les clavicules , soient assez ouvertes , & dilatées pour que ces vapeurs y trouvent passage , quand elles auront passé la region du col , elles trouveront le passage de la bouche ouvert , par lequel elles seront jettées dehors , de mesme que si un Alembic avoit une ouverture plus bas que le chapiteau , les vapeurs sortiroient par cette ouverture , comme j'ay

## GALANT. 35

dit cy-devant. Mais outre tous ces obstacles, il y a l'os basilaire qui en est un puissant, & qui ne leur donnant pas passage, les obligera à sortir par le nez. Mais accordons leur, par fausse position, un libre passage par l'os basilaire, elles trouveront la dure mere qui enveloppe le Cerveau, si ferme, si épaisse, & d'une tissure si bien battue, qu'elle ne donne pas passage à la moindre chose, pas même à l'esprit animal qui est d'une substance tres-subtile.

Je croy avoir assez clairement demonstté, que les vapeurs qui pourroient s'eslever dans le bas

## 36 MERCURE

ventre, ne scauroient estre portées jusque dans la teste, à raison du grand nombre des parties qui sont interposées, lesquelles toutefois donnent passage à trois sortes de vaisseaux, qui sont les veines, les arteres, & les nerfs, afin que les humeurs nécessaires pour la conservation de la vie puissent estre portées dans toutes les parties du corps. Puis qu'il n'y a donc que ces trois conduits par lesquels ce qui peut estre porté à la teste puisse trouver passage, il faut de toute nécessité que ce soit par leur capacité, ou partie intérieure, qui se trouve pourtant si

remplie de diverses substances, qu'elle ne sçauroit estre assez vaste pour donner passage aux vapeurs, car les veines sont continuellement pleines de sang. Les arteres, quoy que moins remplies, sont encore moins capables de donner passage à des vapeurs, dont la mollesse ne sçauroit penetrer les fortes & epaisses tuniques de ces arteres, outre que quand même elles y seroient entrées, elles seroient dissipées & consumées par la grande ardeur du sang & des esprits vitaux. A l'égard des nerfs, ils sont si remplis de la pulpe cerebrale, qui est plus condensée &

## 38 MERCURE

un peu plus seiche que n'est le corps du cerveau, que ces substances vaporeuses y trouveront encore moins de passage que dans les veines. Ajoutez à cela, que si ces vapeurs montoient par les nerfs, elles s'y condenseroient en eau, à raison de la frigidité de ces parties, qui est beaucoup plus grande que celle du Cerveau.

Les Medecins taschant d'éluider la force de ce raisonnement, ne manqueront pas d'alleguer l'autorité des Anciens, lors que parlant de l'épilepsie qui se fait par sympathie, ils disent que la vapeur maligne monte du pied par les

parties musculuses & nerveuses jusques à la teste, ce qui ne pourroit estre, disent-ils, s'il n'y avoit quelque espace suffisant en la partie interieure des nerfs pour luy donner passage. Je sçay bien que la substance maligne qui fait l'Epilepsie, trouve passage par les nerfs pour monter jusques au cerveau, mais il ne s'ensuit pas de là que les vapeurs trouvent lieu d'y passer, car la substance maligne qui fait l'Epilepsie, estant aussi subtile que celle de l'esprit animal, est bien differente de celle des vapeurs qui est grossiere comme celle des vapeurs que nous

## 40 MERCURE

voyons s'élever de la terre. Mais enfin si les vapeurs du bus ventre montoient jusque dans la teste, nous aurions continuellement au nez les odeurs puantes des matieres excrementeuses, d'autant plus que ces odeurs sont d'une substance beaucoup plus subtile que les vapeurs.

Il est facile de juger par ce que je viens de dire, si un alembic dans lequel il n'y a nul obstacle pour empescher les vapeurs de monter au chapiteau, sans parler de la differente construction, peut estre comparé au corps humain, qui est l'ouvrage visible le plus

# GALANT. 41

admirable que Dieu ait fait ;  
& pour voir que peu de chose  
change une operation, il n'y a  
qu'à prendre du papier trempé  
dans l'huile, ou une éponge, &  
l'appliquer au sommet de la  
cucurbite lors qu'on distille du  
vin, & l'on verra si une chose  
interposée change l'operation ;  
car ce papier, ou cette éponge  
laisseront passer l'esprit du vin,  
& retiendront le phlegme, qui  
s'éleve en vapeurs jusqu'à cette  
interposition. N'y ayant donc  
pas de vapeurs qui montent jus-  
que dans la teste, non plus que  
de prétendues effervescences d'en-

Oct. 1691.

D

## 42 MERCURE

trailles, il ne faut pas s'étonner si les Medecins ne peuvent guerir ceux qui sont atteints de cette maladie, puis qu'ils n'en connoissent pas la cause. Mais afin que chacun puisse mieux juger de sa nature, je vais faire un dénombrement des symptômes qui l'accompagnent, & ensuite je parleray de leur cause.

Les symptômes en general qui accompagnent cette maladie, sont des rots aigres, des nausées, vomissemens des choses aigres, austeres, & acerbés, douleur & constipation de ventre, tension

aux hypocondres, palpitation de cœur, compression des parties précordiales, respiration difficile, & quelquefois, crainte de suffocation & étranglement, de mesme que les Femmes hysteriques, pesanteur & douleur de teste, bourdonnement aux oreilles, salivation, ébloüissement, vertige, ardeur dans les hypocondres, fièvres errantes, bruit vague dans le ventre, lassitude spontanée, veilles, sommeil interrompu, crainte, tristesse, chagrin, inconstance, & quelquefois convulsions & delire. Tous ces symptomes ne se manifestent pas à cha-

D ij

## 44 MERCURE

*cun de ceux qui sont atteints de cette maladie ; car il y en a qui n'en ressentent qu'un, d'autres deux, d'autres trois, & d'autres davantage. Aux uns ces symptômes sont fort légers, aux autres fort violens selon la diverse dépravation du sang. & des esprits ; mais comme cette maladie devient fort commune, je veux tâcher de ne rien omettre de ce qui peut donner quelque lumière pour en connoître la vraie cause, & pour cet effet, je vous diray qu'il y a certaines gens qui y sont beaucoup plus sujets que d'autres ; sçavoir ceux qui de nais-*

sance ont les visceres naturels debiles & mal constituez ; ceux qui sont sujets à la crapule ; ceux qui mangent une grande diversité de viandes, & menent une vie sedentaire ; ceux qui travaillent beaucoup d'esprit, & principalement dès qu'ils ont pris leur repas, & ceux qui perdent quelque évacuation naturelle. Toutes ces personnes-là sont sujettes à des cruditez d'estomach, qui sont la source de tous ces symptômes.

Ceux qui ont les visceres naturels debiles & mal constituez, sont sujets à cette maladie, parce

## 46 MERCURE

que leurs visceres ne faisant pas bien leur fonction, à raison de leur foiblesse, les alimens ne reçoivent pas une coction léüable, d'oü procedent des humeurs excrementieuses, cruës, acres, austeres, & acerbés, qui se meslent avec le sang, l'alterent, forment des obstructions, & causent tous les symptômes dont nous avons fait mention.

Ceux qui s'adonnent à la crapule sont sujets à cette maladie, parce que mangeant & beuvant à toute heure sans discretion, & sans que la digestion soit faite, il se fait un mélange des parties

ites du chile avec les cruës, lesquelles estant portées dans les veines alterent le sang. & ensuite les visceres, & causent ces divers symptômes.

Ceux qui mangent diversité de viandes ( quoy qu'ils n'excedent pas en quantité ) & menent une vie sedentaire, sont sujets à la même maladie, parce que quelques petites parties cruës des viandes, moins faciles à digerer, étant entraînés par celles qui sont de facile digestion, jusque dans les veines, ne scauroient estre domptées par la chaleur naturelle des parties, à raison

## 48 MERCURE

qu'elle est moins vigoureuse <sup>en</sup> ceux qui menent une vie sédentaire, qu'en ceux qui travaillent, ce qui fait que ces petites parties crues venant à se multiplier, causent alteration au sang & aux visceres, & produisent ces symptômes.

Ceux qui travaillent beaucoup de l'esprit, & sur tout immédiatement après le repas, ne sont pas moins sujets aux vapeurs, à raison des cruditez qu'ils engendrent, parce que par la grande application & réflexion sur quelque matiere, les esprits des parties naturelles qui doivent

doivent s'occuper à la coction des alimens, sont attirez au cerveau, ce qui fait que l'estomach se trouve dénué de la quantité nécessaire des esprits pour faire la coction des alimens, d'où s'ensuit un chile crud, & indigeste, capable de produire tous ces sympiômes, par les raisons que j'ay alleguées.

Ceux qui perdent quelque évacuation naturelle, comme les Filles & les Femmes, & les hommes sujets au flux hémorrhoidal, se trouvent aussi tourmentez de vapeurs, parce que la masse du sang estant purifiée de toutes les

Octobre 1691.

E

# 50 MERCURE

matieres superflues & heterogenes, par le moyen de ces évacuations, il arrive que lors qu'elles viennent à cesser, le sang & les esprits en restent alterez, & causent divers symptomes, comme l'on peut facilement remarquer aux Filles & aux Femmes qui perdent leurs menstruës avant le temps.

On me pourra objecter qu'une fâcheuse nouvelle de la mort d'une personne que l'on aime tendrement, ou de la perte d'un proces de consequence, peut produire cette maladie, sans qu'on en puisse attribuer la cause à

# GALANT. 51

*l'estomach. Mais confiderez, s'il vous plaist, les effets d'une facheuse nouvelle, & vous verrez que c'est l'estomach qui en pâtit le premier; car il est constant que si cette mauvaise nouvelle arrive à un homme qui se met à table avec bon appetit, il le perd d'abord, parce que les esprits estant agitez & troublez par le rapport qu'on luy fait, tiennent un mouvement qui pervertit l'economie de l'estomach, d'où procedent ensuite des cruditez, qui etant aigres coagulent le sang, embarassent les esprits, & causent cette tristesse, qui se manifeste sur le*

E ij

## 52 MERCURE

visage, & ensuite tous les autres  
Symptomes.

Par toutes ces raisons il me  
semble qu'on peut conclurre har-  
diment, que la source de cette ma-  
ladie est à l'estomach, d'autant  
plus que dans son commencement,  
il se manifeste des Symptomes, qui  
marquent assez que cette partie  
est affectée, comme sont les rots,  
la nausée, le vomissement & les  
cruditez, & souvent pesanteur  
à l'estomach après le repas. Il  
faut maintenant examiner les  
Symptomes, & principalement  
ceux qui portent le plus les Mede-  
cins à se servir de rafraischissans,

comme sont l'ardeur qu'on sent aux entrailles, & la constipation & astringtion de ventre.

Il est constant que ceux qui sont atteints de cette maladie sentent quelquefois une grande ardeur aux entrailles ; mais il est vray de dire aussi que cette ardeur n'est qu'un symptome qui ne suit pas mesme toujours cette maladie. Cependant les Medecins prétendent que c'est la chaleur d'entrailles, soit qu'elle se manifeste ou non, qui en est la cause efficiente & c'est là-dessus qu'ils fondent leur pratique ; mais malheur à ceux qui

## 54 MERCURE

la suivent. J'ay fait assez voir par la Lettre que j'ay écrite à M<sup>r</sup> Chapelas, Curé de S. Jacques de la Boucherie, la véritable cause des chaleurs extraordinaires que nous sentons, & il seroit à souhaiter que quelqu'un de ces Messieurs voulust prendre la peine d'expliquer comme quoy se fait cette chaleur d'entrailles, & comment s'enflâme la bile. Je me ferois un grand plaisir de leur repliquer, & de leur faire voir que cette chaleur est un effet de l'indigestion & des cruditez; à quoy les rafraichissans sont contraires, & ce n'est pas estre

*Medecin que de vouloir détruire un symptome par des remedes tout-à-fait contraires à la cause de la maladie & du symptome ; & pour voir que les rafraichissans sont contraires à cette maladie, quand mesme elle proviendroit d'une effervescence causée par le mélange de la bile & d'un acide, il n'y a qu'à considerer que cet acide morbifique, qui est de qualité froide, provient de l'indigestion & des cruditez de l'estomac, & partant l'effet aussi-bien que sa cause, demande des remedes chauds pour aider la coëtion des alimens.*

E iiij

56 **MERCURE**

Et empêcher la generation de l'acide, lequel estant détruit, il n'y scauroit avoir aucune effervescence, comme ils supposent.

A l'égard de la constipation du ventre, ils pretendent aussi que c'est un effet de la chaleur d'entrailles, laquelle desseche les matieres excrementueuses; mais si nous faisons reflexion sur ce qui endurecit & desseche les matieres humides, nous verrons qu'il est impossible que la chaleur d'entrailles puisse endurecir & secher les matieres excrementueuses dans les intestins. Je remarque que

## GALANT. 57

les substances molles & liquides deviennent dures & seches par trois voyes, sçavoir par la chaleur qui en fait evaporer l'humidité, ou par le froid qui en arreste le mouvement & les congele, ou par l'intervention ou mélange, de quelque matiere, qui en lie & resserre les parties. Or comme il n'y a dans le corps humain aucun feu materiel & visible, & que nostre feu interne n'est que l'humide radical qu'Hippocrate appelle ignis mollis, qui fait toutes les fonctions & la chaleur du corps humain, il faut croire que la con-

58 **MERCURE**

stipation du ventre & exsiccation des matieres excrementueuses, ne viennent pas d'une chaleur. Que s'il y avoit un feu dans le corps humain, capable de dessecher les excrements fecaux, il est constant qu'il dessecheroit auparavant les intestins, car on ne peut jamais dessecher une substance humide dans un vaisseau humide, que le vaisseau ne soit prealablement desseché. Ainsi si les excrements fecaux étoient dessechez par la chaleur, il est certain qu'il faudroit que les intestins fussent auparavant dessechez, ce qui ne peut arriver

qu'en perdant la vie. D'ailleurs, si les matieres excrementeuses étoient dessechées par la chaleur, l'humidité qui en évaporerait, devroit infailliblement passer par l'estomach, & ensuite sortir par la bouche, & par le nez, & ainsi causer continuellement de mauvaises odeurs. Si la chaleur est la cause de la constipation du ventre, d'où vient qu'il est souvent trop libre, dans les fievres les plus violentes? Ce n'est pas non plus la chaleur qui desseche les febricitans, & c'est une erreur de croire que la chaleur qui accompagne les hectiques, soit

# 60 MERCURE

cause de leur siccité & extenuation, car cette chaleur n'est qu'un symptome aussi bien que la siccité, qui provient de l'humeur excrementieuse de la premiere digestion, laquelle étant portée dans les veines avec le chyle, devient la cause occasionelle de la chaleur febrile, & corrompant la masse du sang, la rend impropre pour la nutrition des parties, lesquelles ne pouvant jouïr d'un aliment convenable, pour reparer l'humide radical qui se consume continuellement, il faut de toute nécessité qu'elles se dessechent, & remarquez, s'il vous plaist, qu'un

l'arbre qui devient sec, estant planté en terre, ne contracte pas cette siccité par l'ardeur du Soleil, mais bien faute de pouvoir recevoir de la terre son aliment convenable.

Il me semble que j'ay fait voir assez clairement que les matieres excrementieuses ne sont pas durcies & sechées par le moyen de la chaleur des entrailles, & il ne me sera pas fort difficile de persuader qu'elles ne peuvent estre durcies & coagulées par le froid, parce qu'il n'y a qui que ce soit qui ne sçache qu'un tel degré de froideur dans le corps humain causeroit infailliblement

## 62 MERCURE

la mort ; de sorte que les matieres excrementieuses ne pouvant estre durcies & sechées, ny par la chaleur, ny par la froideur, il faut donc que ce soit par le mélange de quelque matiere qui en lie & resserre les parties, de mesme que nous voyons la liqueur de Tartre & celle de l' Alum mêlées ensemble former une craye dure & seche, sans le secours d'aucune chaleur. Or comme nous avons fait voir que les humeurs excrementieuses de la premiere coction sont la cause de tous les symptomes qui accompagnent cette maladie, & que la consti-

# GALANT. 63

pation de ventre en est un des plus frequens, il est vray de dire que les humeurs excrementueuses qui proviennent de la premiere coction estant aigres, austeres & acerbés, sont la cause de la constipation du ventre. Aussi voyons-nous que le Vinaigre, les Coins, les Sorbes & le Verjus, qui sont aigres, austeres, & acerbés, sont astringens & propres pour arrêter les flux de ventre, & si l'on consideroit que les fruits qui sont aigres, austeres & acerbés avant leur maturité, meurissent & deviennent doux par le moyen de la chaleur du Soleil, on se ser-

## 64. MERCURE

viroit, suivant l'ordre de la nature, des remedes chauds, stomachiques, & convenables pour aider la coction de l'estomach & dulcifier ces humeurs aigres, austeres & acerbés, afin de les rendre propres & utiles à la nutrition des parties, & éviter tous les symptomes qu'elles produisent; & mesme si l'on faisoit reflexion sur l'usage des Clisteres rafraichissant, on s'appercevrait bien qu'ils ne sont pas d'une grande utilité, puis qu'en voidant les intestins, ils les rendent plus propres à endurcir les matieres excrementieuses. Aussi l'on voit ordinairement

## GALANT. 65

que ceux qui usent souvent de Clisteres, sont toujours constipez du ventre, parce qu'ils refroidissent & resserrent les intestins, & leur impriment une qualité astringente.

Ayant assez verifié que ces deux symptomes, sçavoir l'ardeur des entrailles, & la constipation du ventre, viennent des cruditez de la premiere coction, & partant qu'ils requierent des remedes qui échauffent & fortifient l'estomach, vous n'aurez pas peine à croire que les nausées, les vomissemens, les rots aigres & la salivation, qui proviennent

Oct. 1691.

F

## 66 MERCURE

des humeurs cruës, indigestes & acides de l'estomach, & qui marquent visiblement la foiblesse & dépravation de la premiere coction, veulent des remedes de la mesme nature; & quant aux autres symptomes, si ces humeurs excrementieuses sont portées avec le chile dans les veines, elles affectent les parties où elles sont déchargées, & y causent divers accidens, selon la diversité des parties & la qualité des humeurs. Si c'est à la teste, elles y causent douleur, vertige, bourdonnement aux oreilles, & si elles sont portées à la poitrine, elles

## GALANT. 67

Y causent difficulté de respirer, suffocation, palpitation de cœur. Que si elles sont portées au bas ventre, elles y causent la colique, ardeur, tension aux hypocondres, & ainsi des autres parties. Mais quelquefois par le séjour qu'elles font dans quelque viscere, elles acquièrent une malignité dont les accidens sont aussi dangereux que ceux des plus pernicieux poisons; & ce qui est à considérer, c'est que ces humeurs sont capables de recevoir autant d'impressions malignes, qu'il y a d'animaux, de vegetaux, & de mineraux veneneux, & d'atta-

F ij

## 68 MERCURE

quer les mesmes parties du corps humain que la substance maligne de ces trois regnes attaque. Car de mesme que l'Opium assoupit les sens, que la Cantaride blesse particulièrement la vessie de l'urine; & le Lièvre marin, le poumon; & que la vertu de la Torpille marine passant à la main du Pescheur par la continuité du bâton, dont il l'aura touchée, & de la main au bras, puis consécutivement au cerveau, cause une stupeur & engourdissement par tout le corps, & que le soufre arsenical des mineraux, cause des évacuations violentes par

## GALANT. 69

haut & par bas, des sueurs froides & des syncopes; de mesme ces matieres excrementueuses, quand elles ont acquis la qualité maligne de l'Opium, causent les affections comateuses. Si elles acquièrent la qualité des Cantarides, elles causent des ardeurs d'urine, & ulceration à la vessie. Si elles acquièrent la qualité du Lièvre marin, elles causent des Peripneumonies, Phtisies, Astmes, & autres affections des poumons. Si elles acquièrent la qualité de la Torpille marine, elles causent des Stupéurs & Paralysies, & si elles acquièrent la qualité du Souffre Arsenical

# 70 MERCURE

des Mineraux, elles causent des sueurs froides, des syncopes, des vomissemens, des diarrhées, & cette dangereuse maladie qu'on appelle Cholera morbus ou Miserere; & ces Symptomes venant de la mesme source que les autres, demandent les mesmes remedes. Voila, Mademoiselle, quelles sont mes reflexions sur cette maladie, qui est le fleau des Medecins; mais comme l'on n'abandonne pas facilement les préjugés, & qu'on trouve toujours quelques difficultez à opposer, j'offre de les résoudre à tous ceux qui le souhaiteront; ils n'auront qu'à

## GALANT. 71

*prendre la peine de venir chez moy, rue Bourtibourg, vis-à-vis les Coches de Fontainebleau.*

La quantité de nouvelles dont j'eus à vous faire part sur la fin du mois passé, jointes au Combat de la Catoire, qui fut donné lors qu'on y pensoit le moins, n'ayant point laissé de place dans ma Lettre pour l'article de la mort de M<sup>r</sup> le Marechal Duc de la Feuillade, je ne vous en parlay point. La feuë Duchesse sa femme, qui étoit Duchesse de Rhoadés, ne l'ayant épousé qu'à condi-

## 72 MERCURE

tion qu'il porteroit ce nom ;  
& qu'il quitteroit celuy de  
la Feüillade, ces conventions  
furent executées pendant les  
premieres années de leur ma-  
riage, & il fut appellé Duc  
de Rhoanés ; mais insensibi-  
blement, on s'accoustuma  
à le nommer Duc de la Feüil-  
lade, parce qu'avant son ma-  
riage, on avoit pris l'habitu-  
de de le nommer la Feüillade.  
Il estoit Chevalier des Or-  
dres du Roy, Colonel du Re-  
giment des Gardes François-  
ses, & Gouverneur de Dau-  
phiné, de sorte qu'on peut  
dire

dire que s'il avoit bien servi ,  
il avoit esté bien recompensé.  
C'est un avantage qu'ont  
tous ceux qui servent le Roy  
avec zele , & avec fidelité.  
Ce sont deux choses qu'on a  
remarquées en M<sup>r</sup> de la Feuillade  
dés sa plus grande jeunesse ,  
& qu'il a conservées jusques  
au dernier moment de sa vie.  
Il s'estoit particulièrement  
distingué à la Bataille de  
S. Godard , où il prit cinq  
pieces de Canon & tous les  
Etendards & Timbales qu'il  
fit apporter en France ,  
& son nom s'estoit rendu for-

Oct. 1691.

**G**

midable parmy les Turcs. Le secours qu'il conduisit à ses dépens au Siege de Candie, luy acquit beaucoup de gloire. Ce secours étoit composé de plus de cinq cens Gentilshommes qu'il mit en quatre Brigades, dont M<sup>r</sup> le Duc de Longueville voulut bien commander la premiere. Il fit aussi en Franche-Comté des actions d'une valeur, & d'une intrepidité extraordinaire. Je ne vous rapporte point toutes les autres occasions où il s'est signalé, parce que le détail en seroit trop long. Il

avoit commandé en Sicile en  
 qualité de Viceroy, & la re-  
 traite qu'il fit en France avec  
 les Troupes de Sa Majesté,  
 fut un coup de teste qui doit  
 estre regardé dans la vie, com-  
 me une action extraordinaire,  
 à laquelle la prudence & la  
 conduite n'eurent pas moins  
 de part, que la valeur & l'in-  
 trepidité. Son zele pour le  
 Roy luy a fait élever un mo-  
 nument à la gloire de Sa Ma-  
 jesté, tel que l'on peut assen-  
 rer que jamais particulier n'a  
 rien fait de semblable pour  
 son Souverain. Aussi faut-

## 76 MERCURE

avouër qu'on ne voit qu'en France des Sujets assez zelëz & assez puissans pour faire de pareilles depenses. Ce Duc a fait plus, ayant laissé un fond pour entretenir à perpetuité des lumieres, afin d'eclairer la Place où l'on voit ce superbe monument de la grandeur du Roy, & du zele magnifique d'un Sujet.

Le Gouvernement de Dauphiné, qu'avoit feu M<sup>r</sup> le Maréchal Duc de la Feuillade, a esté donné à M<sup>r</sup> de la Feuillade son Fils. Sa Majesté qui ne fait rien sans avoir

consulté sa prudence, & eu de puissantes considerations, pour luy accorder cette grace, qui n'a pas seulement fait plaisir à celuy qui a receu ce bienfait, mais dont plusieurs autres luy sont obligez. Le nom de M<sup>r</sup> de la Feüllade estoit Aubusson, l'une des plus anciennes Maisons de France. Il y a eu un Turpio d'Aubusson, Evesque de Limoge en 898. Il estoit Fils du premier Vicomte d'Aubusson. Antoine d'Aubusson, Frere de Pierre d'Aubusson, Grand - Maistre de

78 **MERCURE**

Rhodes, luy mena à ses dépens un secours de près de trois mille hommes, qui contribua à faire lever le Siege de cette Place à Soliman I I. & il fut fait ensuite Cardinal & Generalissime des Armées des Princes Chrestiens en Orient. La Ville d'Aubusson, qui est fort peuplée, est la seconde de la Marche limitrophe de la Province d'Auvergne.

Vous avez, sans doute, oüi parler de M<sup>r</sup> Scron Medecin, qui étoit attaché à feu M<sup>r</sup> le Chancelier, & à

M<sup>r</sup> de Louvois , & pour qui ces deux Ministres avoient beaucoup de considération. Il étoit Medecin des Bâtimens du Roy ; & Sa Majesté ne jugeant pas que les appointemens qu'il avoit en cette qualité deussent suffire pour l'attacher à la Cour , luy a donné de surcroît deux mille livres de pension , sans qu'il ait rien demandé ; ce qui fait voir la connoissance que le Roy a du vray merite, le soin qu'il prend de luy-même de le récompenser , & la bonté qu'il a pour ceux de sa Cour,

## 80 MERCURE

en y attachant un habile Me-  
decin , parce que les plus il-  
lustres de cet art , que leurs  
grands emplois y retiennent ,  
ne fussent pas pour voir tous  
les malades d'une Cour aussi  
nombreuse que celle de Fran-  
ce , où le Roy ne veut que  
des gens d'une expérience  
consommée.

Messire Nicolas de Murat,  
Comte de Villeneuve-Varil-  
lettes, Seigneur de Brousses,  
Pleaux , & autres lieux , a  
épousé depuis peu de temps  
Mademoiselle de Castelnau.  
Ce mariage ne pouvoit estre

## GALANT. 81

mieux assorty, puis qu'ils sont tous deux de Maisons fort distinguées. Celle de Murat en Auvergne, est une des plus illustres & des plus anciennes de cette Province. La branche aînée des Vicomtes de Murat & de Carlat a fondu dans la Maison des Comtes d'Armagnac & de Rouergue, & par ce moyen elle a l'honneur d'estre alliée aux Maisons Souveraines de France, de Navarre, & de Lorraine.

Armand de Murat, Frere Puisné de Guillaume, Vicomte de Murat & de Carlat,

## 82 MERCURE

épouſa Beatrix de la Roche, Dame de Rochemaure & de Teſſonnieres, & il en eut Beranger de Murat, Baron de Rochemaure & de Teſſonnieres, marié avec Guinebrée de Soudellies. De ce mariage ſortit Michel de Murat, Baron de Rochemaure & de Teſſonnieres, qui ayant épouſé Gabrielle de Salliant, laiſſa Pierre de Murat, Baron de Rochemaure & de Teſſonnieres, marié avec Marguerite de Villelame. Ils eurent pour Fils Jean de Murat, Baron de Rochemaure & de Teſſon-

## GALANT. 83

nieres , Seigneur de Chassaigne , qui épousa Jeanne de Pierrefort - la - Rouë , & eut pour Successeur Tristan de Murat , Baron de Rochemaure & de Tessonnières , Seigneur de la Chassaigne & de Gondier , marié avec Jeanne de la Volpilliere. Il fut tué à la Baraille d'Issoire, où il servoit avec les Marquis d'Effiat & de Curton , qui commandoient pour le Roy en ce Pays-là , contre le Comte de Randan, Chef de la Ligue. Il fut Pere de François de Murat , Baron de Tessonnières & d'Alleret,

## 84 MERCURE

Seigneur de la Serre, de Gori-  
dier, & Cheiffat, Capitaine  
d'une Compagnie de Che-  
vaux-Legers. Celuy cy épou-  
sa Catherine de Polier, Fille  
& Heritiere de Messire Jean  
de Polier, Seigneur de Ville-  
neuve-Varillettes & de Pleaux,  
& de Dame Catherine de Lan-  
ghat, & il en eut Claude de  
Murat, Seigneur de Ville-  
neuve-Varillettes, Pleaux,  
& Cheiffat, Baron de Tes-  
sonnières & d'Alleret, qui ser-  
vit le Roy pendant trente-six  
ans en qualité de Capitaine,  
& ensuite de Colonel d'un

# GALANT. 85

Regiment de Cavalerie; de  
Mestre de Camp General de  
la Cavalerie du Roy en son  
Armée d'Italie, & de Maréchal  
de Camp & Lieutenant Gene-  
ral des Armées de Sa Majesté. Il  
fut souvent employé en d'im-  
portantes Negociations, tant  
dedans que dehors le Royau-  
me, & s'en acquitta avec  
une entiere satisfaction du  
feu Roy Louïs XIII. & de  
Louïs XIV. à present regnant.  
Aussi s'acquit-il l'estime ge-  
nerale, non seulement des  
Ministres, mais encore de  
toute la Cour. De son ma-

## 86 MERCURE

riage avec Dame Louïse de Maleval, Fille de Guillaume de Maleval, Seigneur de Brousses, Capitaine d'une Compagnie de Carabins, & de Jacqueline de la Fagette, est venu Nicolas de Murat, dont je vous apprens le mariage. Il estoit Veuf en premières Noces de Dame Marie de la Tour d'Auvergne, Fille de feu Messire Jean de la Tour d'Auvergne, Comte de Murat, de Caires, & du Gibertés, Baron de Saint-Superi, & autres lieux, & de Dame Marie d'Apchier. Ces

deux Maisons sont si connues que je n'en parleray pas. La premiere est issue des anciens Comtes d'Auvergne & de Bologne, dont M<sup>r</sup> le Duc de Boiillon est le Chef. L'autre est des Comtes d'Apchier, Baron des Etats du Languedoc, dont Dame Marguerite d'Apchier, Duchesse Daüairiere d'Usés, est Aînée, & Heritiere de la Maison. Celle de Murat porte pour Armes d'argent à la bande de gueules, accostée de six Merlettes de sable, avec une Merlette en cimier, & la Devise Latine, Profatur exos.

Quant à la Maison de Castelnau, Oudet de Castelnau, marié avec Catherine de Grammont, eut pour fils Raymond Garcie de Castelnau, dont vint Menaud de Castelnau, Pere de Jean de Castelnau. René de Castelnau, fils de Jean, ayant épousé Jeanne de Vallée, en eut Jean de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere & du Rouvre, qui fut marié avec Jeanne du Mesnil, dont il eut Michel de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere & Baron de Jonville & de Concreffant,

Conte de Beaumont le Roger,  
 Chevalier de l'Ordre du Roy,  
 Capitaine de cent hommes  
 d'armes de ses Ordonnances,  
 & Ambassadeur pour Sa Ma-  
 jesté en Angleterre. Celuy-cy  
 épousa Marie de Bochetel, &  
 de ce mariage sortit Jacques  
 de Castelnau, Seigneur de  
 Mauvissiere, Baron de Jon-  
 ville, Seigneur de Broulhame-  
 non, de Sainte Lisaine & de  
 Poirieux, Gentilhomme or-  
 dinaire de la Chambre du  
 Roy, Capitaine d'une Com-  
 pagnie de Chevaux-Legers,  
 marié avec Charlotte de Rou-  
 Octob. 1691. H

xel Medavi, Fille de Pierre de Rouxel, Baron de Medavy, Capitaine de cinquante hommes d'armes & de cent Chevaux Legers, Bailli d'Evreux, Lieutenant de Roy au Gouvernement du Perche, Gouverneur de Verneuil & d'Argentan, & de Charlotte de Hautemer, Fille & Heritiere de Guillaume de Hautemer, Seigneur de Fervacques, Comte de Grancey, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General en Normandie, & Marechal de France. Il eue pour fils Jacques, Marquis

# GALANT. 91

de Castelnau , Seigneur de Jonville , Sainte Lisaine , Poirieux , Capitaine general des Armées du Roy , nommé à l'Ordre du Saint Esprit , Gouverneur de Brest , & Marechal de France , qui fut tué à la Bataille des Dunes , où il commandoit l'Aile gauche , & qui laissa de son mariage avec Dame Marie de Girard de l'Epinau , Michel , Marquis de Castelnau , Baron de Jonville , Seigneur de Sainte Lisaine , Saint George , Poirieux , &c. Colonel d'un Regiment d'Infanterie , Gouver-

H ij

## 92 MERCURE

neur de la Ville & Citadelle de Brest, mort à Utrec des blessures qu'il avoit receuës à l'attaque d'Hamede en 1672. Il avoit épousé DameLoüise Marie de Foucaud de Saint Germain, Fille de Messire Loüis de Foucaud de Saint Germain, Comte du Dognon & autres lieux, Gouverneur de Broüage, du pays d'Aunis, de la Rochelle, & des Isles de Ré & d'Oleron, Vice-Admiral & Marechal de France, & de Dame Marie Fourré de Dampierre, dont il a laissé Henriette Julie de Castelnau

## GALANT. 93

qui vient d'épouser M<sup>r</sup> de Murat Comte de Villeneuve. La Maison de Castelnau porte pour armes écartelé au 1. & 4. d'azur au Chasteau ouvert d'argent, maçonné de sable, crenellé & sommé de trois Donjons couverts ou pavillonnez avec leurs Giroüettes, qui est Castelnau; au 2. & 3. d'or à deux Loups passans de Sable qui est la Louberie, sur le tout d'or à trois chevrons de sable qui est Levy.

Je vous ay toujours trouvé un si grand goust pour la Solitude, qui vous donne



# GALANT. 95

C'est là que vous trouvez l'utile &  
l'agréable,

Là que vous distinguez le faux du  
véritable,

Et que vous jouïssiez du charmant  
entretien

Des Sages occupez à chercher le vrai  
bien.

Qu'il est doux de passer les moments  
de sa vie [phie!

Avec tous les Auteurs de la Philoso-  
C'est d'eux seuls qu'on apprend à  
trouver le repos ;

Eux seuls ont le moyen d'adoucir tous  
nos maux.

Si quelque passion nous trouble, ou  
nous tourmente,

On trouve à se guerir chez Zenon &  
Eleante.

Le Cinique Abboyant nous fournit  
les moyens

## 96 MERCURE

De braver la fortune , en méprisant  
ses biens.

Socrate nous instruit de l'humeur  
de Xantippe ,

Quelque fois même on peut ap-  
prendre d'Aristippe ,

Et malgré son caprice & ses dere-  
glements ,

Il sçait assujettir tous les evene-  
mens.

Faut-il approfondir jusque dans  
la Nature ,

Et des lieux differens connoître la  
structure ,

La matiere , la forme , avec leurs  
accidens ,

Le mouvement terrestre , & la cause  
des Vents ?

Vous allez consulter le celebre Aristote ,  
Ou bien si vous croyez qu'en Physi-  
que il radote ,

VOUS

# GALANT. 97

*Vous lisez Cassendi , des Cartes , &  
Rohaut ,*

*Dont les diuins écrits au degré le  
plus haut.*

*Fondés sur la raison , & sur l'ex-  
perience*

*Nous ont du firmament donné la  
connoissance,*

*Et par d'heureux chemins , aux au-  
tres inconnus,*

*A la perfection sont enfin parvenus.*

*Vostre esprit occupé de ces rares  
merveilles ,*

*Veut-il se relâcher de ces penibles  
veilles ,*

*Prend l'essor , & volant jusque sur  
l'Helicon ,*

*Se jette entre les bras des Filles  
d'Appollon.*

*A lors vous admirez les differens  
ouvrages*

*Oct. 1691.*

*!*

# 98 MERCURE

*De ces Maîtres hardis, ces rares per-  
sonnages*

*Qu'avoit produit la Grece, & le  
Pays Latin.*

*C'est là que vous plaignez le funeste  
destin*

*Des ouvrages perdus d'un nombre de  
Poètes,*

*De Bion, de Blochus, ces sçavans  
Interpretes,*

*Qui comme Theocrite, avec leurs  
Chalumeaux*

*Ont chanté les Amours, les Bergers,  
les Hameaux,*

*D'Anacreon, Sapho, Callimaque,  
Meandre,*

*Dont la Muse Comique, ou dont le  
stile tendre*

*Loüoit si dignement Cupidon & Bac-  
chus,*

*Et dont les seuls fragments, jusques  
à vous venus,*

# GALANT. 99

Ainsi que les debris d'un funeste  
naufnage,

De tous ces grands Esprits nous for-  
ment une Image.

De ces temps éloignez les restes  
pretieux,

Tronquez ou decharnez, paroissent à  
nos yeux.

A peine a-t-on encor quelques Vers  
Alcaïques.

Combien a-t-on perdu de leurs do-  
ctes Lyriques ?

Ainsi que Bachilide, Alcée est en  
morceaux.

De Simonide en vain les ouvrages se  
beaux

Luy devoient acquerir une gloire  
eternelle,

Le temps nous a privez de ce par-  
fait modèle.

Oseray-je parler de ces rares Auteurs

I ij

# 100 MERCURE

*Dont les Ecrits par tout ont tant d'admirateurs,*

*D'Euripide, Sophocle, Aristophane,  
Æschile ?*

*En loüanges pour eux nostre siecle est fertile.*

*Un Moderne en nos jours ne s'acquiert  
du renom*

*Qu'en imitant Plutus & leur Agamemnon.*

*Pour tout dire en un mot, eux seuls  
dans leur Epoque*

*Ont orné dignement le Cothurne &  
le Soque*

*Et par nombre d'Ecrits, Homere se  
vanté*

*A consacré son nom à l'immortalité.*

*Enfin quand vous quittez cette terre fertile,*

*Ce n'est que pour passer au pays de  
Virgile,*

# GALANT. 101

*Qui tantost carressant Alexis, Co-  
ridon,*

*Tantost nous décrivant les fureurs  
de Funon,*

*A mêlé les douceurs du stile Bucolique  
Aux riches ornemens de son Poëme  
Epique ;*

*Qui toujours instruisant , & char-  
mant ses Lecteurs ,*

*N'a point eu jusqu'icy de justes Tra-  
ducteurs.*

*En cela plus heureux l'Auteur de la  
Pharsale ,*

*D'avoir trouvé Brebœuf , dont le  
François egale*

*La pompe de ses Vers , l'enflure de  
ses mots ,*

*Soit qu'il faille à nos yeux retracer  
son Heros,*

*Ou qu'il mene au combat , pour com-  
tenter un homme,*

I iij

# 102 MERCURE

*Le Sang contre le Sang, & Rome con-  
tre Rome.*

*Stace plus simplement, jusques à  
nous transmis,*

*Nous conte les fureurs des Freres  
ennemis.*

*Ovide qui croyoit à la metempscose,  
Nous a donné la Fable, & la Me-  
tamorphose.*

*Sous le nom de Corinne il depeint  
ses amours,*

*Et les lieux, où l'exil a terminé ses  
jours.*

*Catulle possédant un semblable  
genie,*

*Nous apprend les douleurs de sa chere  
Lesbie.*

*Martial herissé de ses mots pointil-  
leux,*

*Properce tout galant, Catulle plein  
de feux,*

# GALANT. 103

Peuvent dans vostre esprit occuper  
quelque place;

Mais tout cede aux beautéz que nous  
fournit Horace.

Horace aimé d'Auguste , aimé de  
Mécenas ,

Qui fait toujours marcher les graces  
sur ses pas ,

Qui dans ses beaux Discours, dans  
son Art Poétique ,

Par tout à pleines mains verse le sel  
attique ,

Soit qu'il veuille louer, ou flater l'Em-  
pereur ,

Que des vices de Rome il décrive  
l'horreur ,

Ou que voulant des Dieux appaiser  
la colere

Il fasse en leur honneur une Hymne  
seculaire.

Philosophe parfait , qui ne veut s'at-

I iiij

# 104. MERCURE

Qu'à ceux que la nature oblige de  
chercher,

Dont les discours remplis d'une au-  
sère morale

Font croire qu'à nos yeux la sagesse  
s'étale,

Aussi parfait ami conseillant Lollius,  
Qu'ardent à critiquer le sot Tigel-  
lius,

Et dont les monumens d'éternelle  
durée,

Lui donnent à jamais une gloire as-  
seurée.

L'exemple de ce grand & rare ori-  
ginal

Contre le vice a fait declamer Ju-  
venal,

Dont les traits plus grossiers, & la  
plume acérée,

Font croire que de fiel son encre est  
préparée.

# GALANT. 105

*Perse toujours obscur s'est acquis quel-  
que nom,*

*En censurant la Cour & les vers de  
Neron.*

*N'oublions pas icy les restes de Lucile,  
Premier Maistre de l'art, dont la se-  
vere bile*

*S'épanchoit bien souvent jusque sur  
le Senat,*

*Et qui n'épargnant pas les premiers  
de l'Estat,*

*Par sa sincerité merita l'avantage  
D'acquérir l'amitié du vainqueur de  
Carthage.*

*Terence, Lelius, joints avec ce Heros,  
Ont mis au naturel l'homme & tous  
ses deffauts.*

*Tantôt sur un soupçon d'une amon-  
reuse intrigue.*

*Le Pere avare empêche un Fils d'être  
prodigue.*

# 106 MERCURE

*Un fou pour contenter ses indignes  
amours,*

*De ses Proches voudroit voir termi-  
ner les jours.*

*Un Valet étourdy tâche à tromper  
son Maistre,*

*Et l'homme vicieux s'y fait par tout  
connoistre.*

*Plaute moins éloquent, & beaucoup  
plus diffus, (abus,*

*Des Romains a son tour reprima les  
Et par les traits piquans de ses vingt*

*Comedies,*

*Voulut de leurs esprits guerir les  
maladies.*

*Disciple sans égal de ces Maistrs  
fameux,*

*Moliere nous a fait de vifs portraits  
comme eux.*

*Misanthropes, Cocus, Precieuses, AVA-  
res,*

# GALANT: 107

*Tartufes, fots Marquis, tous ces  
termes barbares,*

*Qu'employe un Chicaneur, ou bien  
un Medecin,*

*D'un Malade en idée ignorant assassin,  
Gentilhomme Bourgeois, & des Fem-  
mes fçavantes,*

*Des Agnés paroissant faussement in-  
nocentes,*

*Maris, Fourbes, Plaideurs, Poëtes  
ennuyeux,*

*Chasseurs, Pedans, Joueurs, Etour-  
dis, & Facheux,*

*Sont les Originaux qu'il a mis sur la  
Scene.*

*Chacun dans ces Tableaux se recon-  
noist sans peine.*

*C'est par luy que le vice en public  
combatu,*

*En inspire la haine, & porte à la  
vertu;*

# 108 MERCURE

*Que l'Acteur en joignant le geste à  
la parole,*

*Dit Theatre François nous a fait une  
école,*

*Bannissant à jamais ces termes inde-  
cens*

*Qui blessent la pudeur, l'oreille &  
le bon sens.*

*Pieuse en sa naissance, ensuite trop  
hardie,*

*A present épurée, on voit la Comedie,  
Les faux Zelez en vain ont voulu  
l'attaquer,*

*L'amour y paroist nud, sans qu'il  
puisse choquer.*

*Des anciens Gaulois la Muse estoit  
peu chaste.*

*On voit dans Rabelais le Vice dans  
son faste.*

*Froissart, Alain, Chartier, Chastelain,  
Coquillart,*

# GALANT. 109

Travaillèrent long-temps sans mesure  
& sans art.

L'Auteur des Amadis erroit à l'a-  
vanture ,

Quand Villon & Marot aiderent la  
nature ,

Et débrouillant un peu ces horrible  
Cahos , ( deaux.

Firent enfin fleurir Ballades & Ron-  
Dans les siècles grossiers de ces Muses  
Postiches

La Rime tenoit lieu de regle d'He-  
mistiches.

Pibrac , Magny , Garnier , du Bellay ,  
Passerat ,

Chrestien , Belleau , Pasquier , Sainte  
Marthe , Dorat ,

Trouverent des sentiers pour monter  
au Parnasse ,

Mais bientôt à Ronsard ils quitterent  
la place.

# 110 MERCURE

*Sans doute son genie eust esté plus  
avant,*

*S'il eust moins affecté de paroistre  
sçavant.*

*Des Portes & Bertaut, plus retenus,  
plus sages,*

*Par des chemins plus droits s'ouvri-  
rent des passages.*

*Enfin Malherbe vint par des sentiers  
nouveaux*

*De ses Predecesseurs corriger les de-  
fauts.*

*Les Vers harmonieux devinrent à la  
mode,* (l'Ode;

*Son exemple donna la majestè de  
Les Stances doucement apprirent à  
tomber,*

*Et Pegase en son temps n'osa plus  
regimber.*

*Maynard, Gombaut, Racan, Por-  
cheres, Malleville,*

# GALANT. III

Charmerent tour à tour & la Cour &  
la Ville.

Leurs Ouvrages remplis de si justes  
Sonnets, (nets.

De tous les Curieux ornent les Cabi-  
Trop heureux Saint Amant, si de la  
Solitude

Content, & s'en faisant une douce  
habitude,

Il n'eust point des Hebreux raconté  
les regrets.

Tristan, Rotrou, Godeau, Bois-Ro-  
bert, Des Marais,

D'un éclairé Ministre ont tous fait les  
delices.

Nous devons aux succès de leurs do-  
ctes caprices,

A leur profond sçavoir, à leurs rares  
Ecrits,

L'assemblage parfait de tous les beaux  
Esprits.

## II2 MERCURE

*Richelieu , l'ornement & l'amour de  
la France ,*

*Distingua le sçavoir, de la sotte igno-  
rance.*

*Des Artistes exquis admirant les ef-  
forts ,*

*De leurs Membres épars il fit un no-  
ble Corps ,*

*Et suivant les projets de son vaste  
genie ,*

*Le premier dans Paris vit une Aca-  
demie ,*

*Consacrant pour jamais à la posterité  
Ce Corps qui doit aller à l'immorta-  
lité.*

*Seguier à son exemple & sur les mè-  
mes traces ,*

*L'éleva dans son sein , le combla de  
ses graces ,*

*Par des soins empressez , excita cha-  
que Auteurs*

# GALANT: 113

Mais son heureux destin luy fit un  
Protecteur,

Dont l'auguste genie égalant le cou-  
rage,

Acheva d'accomplir ce magnifique  
Ouvrage.

Comme à toute l'Europe, il luy donna  
des loix.

Ses bienfaits redoublez animerent  
sa voix.

Chaque jour à sa gloire il consacre  
quelque heure,

Dans le Louvre, où LOUIS a fixé  
sa demeure.

Ainsi presentement on voit sous  
mesmes toits

Les neuf Sœurs, Apollon, & le plus  
Grand des Rois.

On vit naistre en ces lieux Pauline,  
Cornelie.

Rodogune y parut, Laodice, Emilie,

Oct. 1691.

K

# 114 MERCURE :

*Pleines de ces vertus , de toutes ces  
grandeurs*

*Que la fierté Romaine inspire dans  
les cœurs.*

*Racine, en ce Palais tu vis rendre ju-  
stice*

*Aux larmes de Titus , aux pleurs de  
Berenice.*

*On plaingnit Andromaque , on admira  
Pirrhus ,*

*Agrippine , Neron , les conseils de  
Burrhus.*

*Là tu representas sur un noble Theatre  
Hippolite fuyant l'ardeur de sa Ma-  
râtre ,*

*Mitridate jaloux , Xiphares amou-  
reux ,*

*Agamemnon pleurant , Achille fu-  
rieux.*

*Ce juste composé luy seul a l'avan-  
tage*

# **GALANT.** 115

*D'adoucir le François , de polir son  
langage ,  
D'ajouter , retrancher , corriger ses  
defauts ,  
Arbitre souverain des termes & des  
mots.  
Sur differens sujets leurs éloquentes  
Plumes  
Chaque année au Public fournissent  
des Volumes ,  
Où la Prose élégante , où la beauté  
des Vers ( nivers.  
Vont se faire admirer au bout de l'U-  
Juste Reformateur des vices du Par-  
nasse ,  
On te voit en ces lieux occuper une  
place ,  
Boileau , qui des Auteurs justement  
redouté,  
Leur as fait voir souvent trop de  
sincerité ,*

**K ij**

# 116 MERCURE

*Qui donnant aux François une au-  
tre Poétique,  
Par les traits rafinez d'une juste  
Critique,  
Leur marques les defauts, les beau-  
tez, les efforts  
Des Poëtes vivans auffi-bien que des  
morts;  
Qui capable de tout, propre à tout  
entreprendre,  
Vas sur un autre ton chanter un  
Alexandre,  
Et de toutes façons contentant ton  
Lecteur,  
Montrer à nos Neveux quel homme  
fut l'Auteur;  
Plus sage que Regnier, dont la verve  
coulante  
S'écarte trop souvent, ou devient  
insolente,*

# GALANT. II7

Qui combattant un cœur par le vice  
abbatu ,

Nous a décrit l'endroit , où chопоit  
la vertu.

Une verve effrontée irrite la nature.

Qui voudra badiner doit imiter Voi-  
ture.

Joindre les ris aux pleurs dans un  
même dessein ,

C'est un penible effort, digne de Sar-  
rasin.

N'attendez pas , Daphnis , qu'une  
veine sterile

Vous decrive une terre en moissons, si  
fertile.

Je sçay trop de mon Lut quel est le  
foible son ,

Et j'en laisse le soin au docte Pelisson.

Ainsi qu'en nos jardins , au lever de  
l'Aurore ,

L'Abeille va s'emplit des richesses  
de Flore ,

# 118 MERCURE

*Succe l'Oeillet, le Lis, la Jonquille,  
le Thin,  
Tel on vous voit, Daphnis, appliqué  
le matin,  
A goûter les douceurs de la vive  
eloquence,  
Qui souvent employée à sauver l'in-  
nocence,  
A veu ses Orateurs maintenir autre-  
fois  
La liberté d'un Peuple, & l'équité  
des Loix,  
C'est là que vous voyez Ciceron,  
Demosthenes,  
Ornemens éternels des Romains &  
d'Athenes  
Deffendant leur pays, affrontant les  
Tirans,  
Presque des mesmes coups l'un & l'au-  
tre expirans,  
Victimes des fureurs d'un Roy de  
Macedoine,*

# GALANT. 119

*Proscrits infortunez de la haine d'An-  
toine.*

*Charmé de partager leurs pretieux  
Tresors*

*D'un Moderne élégant vous blâmiez  
les efforts,*

*Quand d'un ton qui pourroit sus-  
pendre la Victoire ,*

*Il veut à leurs depens augmenter  
nôtre gloire.*

*Paroissez donc icy , celebres Orateurs,  
Ornemens du Barreau , sçavans De-  
clamateurs ,*

*Patru , Forcroy , Pajot , Chardon , Ro-  
bert , Nivelles ,*

*Sur quels pas marchez-vous ? quel est  
vostre modelle ,*

*Quand d'un riche Client vous sou-  
tenez les droits ,*

*Et qu'un Juge souvent s'endort à vô-  
tre voix ?*

# 120 MERCURE

Ces illustre Senat où regnoit la Jus-  
tice,

A l'Orateur Romain autrefois plus  
propice,

De son art eloquent prenoit les senti-  
mens,

L'écontoit, admirant ses nobles mou-  
vemens.

Soit enfin qu'il fallust absoudre De-  
jotare,

Qu'il fallust s'opposer à la fureur  
barbare

Du fier Catilina, des autres Conjurez,  
On vit tous ses conseils suivis &  
revereZ.

Mais je vous voi déjà chercher les  
origines

Des Empires fameux, leurs progrès,  
leurs ruines,

Daphnis, & je vous trouve, au mi-  
lieu du repos,

Envi-

# GALANT. 121

*Environné de Rois, de Consuls, de  
Heros,*

*Themistocles, Numa, Periclés, Ale-  
xandre, [dre,*

*Cesar, Coriolan, Artaxerces, Lisan-  
Sylla, Sertorius, Timolcon, Cyrus,  
Xenophon, Annibal, Philopœmen,  
Pyrrhus,*

*Auguste, Marcellus, Germanicus,  
Phraate,*

*Pompée, Agesilas, Scipion, Mitridate,  
Viennent separement vous conter leurs  
Exploits*

*Les Chefs, les Empereurs, les Prin-  
ces, & les Rois*

*Paroissent devant vous tout éclatans  
de lgoire,*

*Et des siecles passez vous racontant  
l'Histoire,*

*Vous les voyez encor de leurs faits  
ébloüis*

*Octob. 1692.*

*L*

122 **MERCURE**

*Ceder à la grandeur des exploits de  
Loüis,*

*Ce qu'il fait aujourd'huy semble  
presque incroyable.*

*Les siècles à venir le croiront une  
fable.*

*Tous ces Geans liguez pour atta-  
quer les Cieux,*

*Sont par un Jupiter foudroyez en  
tous lieux.*

*Les Monstres sont domptez, l'Hydre  
n'a plus de teste;*

*D'un Hercule nouveau c'est la moin-  
dre conquête.*

*Phæbus est en couroux, un Soleil  
tout ardent*

*Va plonger Phaëton au fond de l'E-  
ridan.*

*Comme un autre Thesée il combat le  
Centaure,*

*Dans son Dedale il va chercher le  
Minotaure.*

# GALANT. 123

Ce genereux vainqueur , cet illustre  
Jafon , [ Toison.  
Veut d'un Usurpateur arracher la  
Comme à ses grands desseins il n'est  
rien d'impossible ,  
La Fable par ses soins va devenir  
plausible ,  
Et l'on croit à present les exploits glo-  
rieux  
Des Heros que la Grece a mis au  
rang des Dieux.

Evitant ce qui peut troubler un sort  
tranquille ,  
Enfermé dans les murs d'une su-  
perbe Ville ,  
Où la Jorgue coulant par differens  
Canaux , ( eaux ;  
Dans un Fleuve voisin precipite ses  
Dans une Isle , où le Rhône appro-  
chant la Durance

L ij

# 124 MERCURE

*Voit un Estat paisible au milieu de la  
France ,*

*Insultant la fortune, & vivant en  
repos*

*Je tâchois par ces Vers à suspen-  
dre mes maux ,*

*Quand Loüis devant Mons condui-  
sant une Armée ,*

*Fixoit tous les regards de l'Europe  
alarmée ;*

*Que d'un autre côté, ses genereux  
Guerriers*

*Devant Nice pour luy moissonnoient  
des Lauriers ,*

*Et que Rome attentive au succès de  
la Guerre ,*

*Travailloit à remplir la Chaire de  
Saint Pierre.*

**Les Personnes qui tiennent  
dans le monde un rang aussi**

distingué que faisoit le Duc de Saxe , ne peuvent quitter la vie , que le bruit de leur mort ne soit aussi tost répandu par tout. Ainsi vous devez déjà avoir appris celle de cet Electeur , qui estoit Grand Maréchal de l'Empire. Il estoit allé prendre des eaux à Tubingue , où il mourut le 22. du mois passé. Ce Prince s'échauffoit à boire , & alloit se rafraîchir , après quoy il recommençoit à boire . mais enfin l'eau a eu l'avantage. Tubingue , où il avoit esperé rencontrer sa guérison , est

L iij

126 **MERCUR F**

une Ville du Duché de Wirtemberg, fameuse par l'Université, qu'Eberhard I. Comte de Wirtemberg, y fonda en 1410. & par le Collége illustre que le Duc Louis y fit bastir, & que ses Successeurs ont toujours depuis entretenu avec beaucoup de splendeur. Comme il n'a esté étably que pour l'éducation des Personnes de haute naissance, on y voit beaucoup de Princes, Comtes, Barons, & autres Seigneurs, & on en exclut tous ceux qui ne sont point Gentilshommes. On y

enseigne , outre les Sciences , tout ce que l'on peut apprendre dans les plus celebres Academies de l'Europe. Jean-George III Electeur de Saxe , qui vient de mourir aux eaux de Tubingue , avoit servy en 1673. dans les Armées de l'Empereur , n'estant alors que Prince Electoral. Il s'estoit aussi trouvé aux Combats de Sintzheim & de Monnheim , & avoit commandé cette année en Chef sur le Rhin , mais avec toutes ses Troupes & celles des Alliez , il n'avoit pû nous empêcher

L'iiij

## 128 MERCURE

de vivre à leurs dépens le long des deux bords de ce Fleuve. Il estoit dans sa quarante-cinquième année, estant né le 10 Juin 1647. du mariage de Jean George II. Electeur de Saxe, mort à Freiberg en 1680. & de Madeleine Sibille, Fille de Christian, Marquis de Brandebourg Culmbach, & avoit épousé en 1666. Anne Sophie, Fille de Frideric III. Roy de Danemarck & de Sophie Amelie, Duchesse de Brunswich - Lunebourg. Il laisse deux Fils, l'un nommé Jean - George

## **GALANT. 129**

comme luy , qui succede à l'Electorat , & qui nâquit le 17 Octobre 1668. L'autre est Frideric Auguste , né le 12. May 1670.

La Saxe est un grand Pays d'Allemagne , qui ayant passé dans le dixième Siecle .des Successeurs de Rudolphe , Neveu de Witikind , à ceux d'Herman de Billenguen , passa en 1106. dans la Maison de Supplimberg , en la personne de Lotaire . qui fut depuis Empereur , & qui donna sa Fille avec la Saxe à Henry le Superbe , Duc de Baviere ,

## 120 MERCURE

sur lequel Albert, dit l'Ours, prit la Basse - Saxe, comme estant Petit-fils de Magnus Duc de la Maison de Billen-guen, & s'y établit entièrement, après que Henry le Superbe fut mort. Son Fils conserva la Saxe, à laquelle il joignit tout ce qui en fait l'Electorat, & c'est de luy que sont descendus les Ducs de Saxe-Lawembourg. Albert IV. Electeur de Saxe, estant mort sans avoir laissé d'Enfants, l'Empereur Sigismond qui connoissoit le merite de Frideric le Belliqueux, Mar-

## GALANT. 121

quis de Misnie, & qui estoit bien aise de s'acquitter de l'obligation que l'Empire avoit à ses Predecesseurs, luy donna l'Electorat en 1423. sous pretexte qu'Eric V. de la Maison de Saxe-Lawembourg, en avoit demandé l'Investiture trop tard. Ainsi cet Eric fut obligé de se contenter de la Basse-Saxe, & la Haute demeura, ainsi que l'Electorat, à la Maison de Misnie. Frideric III. Electeur de Saxe, ayant pris Luther sous sa protection, laissa ses erreurs & sa dignité à Jean le

## 122 MERCURE

Constant, son Frere, qui eut pour Fils Jean-Frideric, surnommé le Magnanime. Ce dernier qui favorisoit hautement les Protestans, fut dépouillé de ses Principautez & de son Electorat par l'Empereur Charles-Quint, qui en investit Maurice, Cousin de cet Electeur, Fils de Henry le Pieux & Arriere-petit-Fils de Frideric II. Ce Prince eut pour Successeur Auguste son Frere, qui ayant regné jusqu'au 1 Octobre 1585. laissa l'Electorat à Christian I. Pere de Christian II. & de

Jean-George I. de ce nom  
Grand Pere de l'Electeur qui  
vient de mourir. Ce Jean-  
George I. mourut le 6. Octo-  
bre 1656. & fut enterré le 4.  
Février suivant, avec une  
pompe plus que Royale. Il y  
parut trois mille cinq cens  
personnes habillées de deuil,  
& il y eut vingt-quatre Che-  
vaux de parade, avec l'Écu  
Electoral en broderie, dont  
chacun estoit mené par deux  
Gentilshommes. Depuis la  
mort de Jean George III. les  
Officiers Generaux, & toutes  
les Troupes Saxones ont préte

## 124 MERCURE

serment de fidelité entre les mains du nouvel Electeur Jean-George IV. Ce Prince est Lutherien, & le troisiéme des Electeurs Seculiers.

Madame la Duchesse de Luynes estant venuë le mois passé chez M<sup>r</sup> le Comte de Manneville, son Fils, Gouverneur de Dieppe, amena avec elle Mademoiselle de Luynes, pour luy faire voir la Mer. M<sup>r</sup> de Tierceville, Lieutenant de Roy de ce Gouvernement, leur rendit tous les honneurs dûs à leur rang & à leur naissance; & comme

il a toujours joint la Plume  
à l'Epée, Mademoiselle de  
Luynes le pria de ne luy point  
refuser des Vers de sa façon.  
Cet engagement ayant ré-  
veillé sa Veine, qu'il avoit  
laissé assoupir depuis long-  
temps, il luy envoya ceux-cy  
à Manneville.

## SONNET.

**I**L brille sur vostre visage  
Ce qui peut vous soumettre  
un Roy;  
Cet air noble, touchant & sage,  
Doit tout ranger sous vostre loy.



*Mais, Iris, un cœur de mon âge  
Est pour vous de mauvais aloy,  
Et je vous trouve, dont j'enrage,  
Un trop friand morceau pour moi.*



*Vous reverer par préférence,  
Et vous servir sans esperance,  
C'est où je borne mes desirs.*



*Au reste, au cas que je radote,  
Quelque Suzon, quelque Marote  
Amuseront mes vains soupirs.*

Mademoiselle de Luynes,  
après la lecture de ce Sonnet,  
ayant témoigné qu'elle voyoit

# GALANT. 137

bien que la galanterie de M<sup>r</sup>  
de Tierceville tendoit plutôt  
à quelque Suzon qu'à elle,  
quoy qu'elle la meritast  
mieux, de son aveu mesme,  
il luy enyoia cet autre Son-  
net.

*Selon vostre humeur triom-  
phante,*

*Avec tous vos charmans appas,  
Mon Sonnet donc ne vous plaist  
pas,*

*Et vous n'en estes pas contente ?*



*Pour mieux répondre à vostre at-  
tente,*

*Oct. 1691.*

*M*

# 138 MERCURE

Quoy qu'à deux doigts de mon  
trépas,

J'aurois fait encor bien des pas;  
C'est la suite qui me tourmente.



En offrant à vôtre air vainqueur  
La préférence dans mon cœur,  
J'ay crû faire un loyal partage.



J'ay cru me mettre à la raison.  
Faites-vous Marote ou Suzon,  
Si vous en voulez davantage.

On m'a donné les regles  
d'un Jeu nouveau , que vous  
serez peut être bien aise de  
mettre en usage dans votre

Province. C'est un jeu de Famille qui se jouë avec les cartes; & où il y a beaucoup plus de hazard que d'adresse. Il est facile à concevoir, à jouer & à retenir; & des plus réjouissans, sur tout vers la fin. On l'appelle, *le Jeu des changemens*, à cause des revolutions frequentes & promptes qui y arrivent; ou bien, *le Jeu de la Ressource*, à cause des secours qu'on y reçoit de la fortune, quand on n'a plus rien. En voicy les regles.

I.

On prend pour le jouer le

M ij

## 140. MERCURE

mesme nombre de Cartes dont on se sert presentement au Piquet, où il y en a autant de hautes que de basses; & comme c'est un Jeu de compagnie, on n'y doit pas estre moins de cinq personnes, ny plus de neuf, de peur d'embarras.

### II.

Il suffit de quatre marques, à chaque Joüeur, & ces marques auront telle valeur qu'on voudra. Neantmoins elle doit estre mediocre pour ne pas chagriner les Perdans, ce jeu étant plus fait pour le plaisir que pour l'interest.

## III.

Quand les places sont prises, qu'on a mis au jeu, qu'on a veu qui fera, & qu'on a coupé, celuy qui fait donne trois Cartes à chaque Joueur, mais à découvert, & une à une pendant trois tours; puis ayant montré de quelle couleur est la bonne, on les joue comme à la Beste, ou l'As ne passe qu'après le Valet, & où on ne pille point. La raison qu'on a de donner les cartes à découvert, vient de ce que quelques unes sont obligées de payer des droits, dont les

autres sont exemptes; & ce sont les basses Cartes qui ne payent rien, à cause de leur peu de valeur; mais il n'en est pas de mesme des hautes.

#### IV.

Le Joueur à qui on donne un Roy, doit payer une marque au plus proche voisin de sa droite; & celuy à qui on donne un Valet, en paye une au plus près de sa gauche, & ces marques ainsi survenantes, & toutes leurs semblables portent le nom de *provision* lors qu'on en a d'autres, & celuy de *resource*,

quand on n'en a plus.

V.

Mais celuy à qui on donne une Dame ou un A, doit une marque au jeu, & comme toute la focieté n'y met qu'une fois, c'est par ce moyen que le fond du jeu s'augmente, & qu'il épuise & assemble avec le temps les marques des Joueurs, parmi lesquels celuy qui en peut avoir de reste, quand les autres n'en ont plus, gagne le fond & par consequent la partie.

VI.

A mesure que celuy qui

## 144. MERCURE

fait , distribuë les Cartes , il doit a la veuë de celles qu'il découvre , avertir ceux à qui il en donne des hautes , d'en payer le droit , & il ne doit point passer outre qu'ils n'ayent acquitté ce droit, s'ils en ont le pouvoir.

### VII.

En vain on demande où il n'y a rien , c'est *blanque*. Il n'est pas jusques au Roy , qui n'y perde son droit , & là comme autre part un mauvais Voisin n'est d'aucune ressource , mais un bon est d'un grand secours.

### VIII.

Qui a des marques , doit  
toujours les avoir devant soy  
& en veüe , sans les cacher ;  
ce qui seroit suspect de trom-  
perie , ou d'intelligence frau-  
duleuse , & il ne faut pas  
non plus en prester ou en  
donner à ses amis , à cause  
du prejudice que les autres  
en pourroient recevoir. Si  
l'on tombe dans ces fautes  
qui ne peuvent estre que vo-  
lontaires , on merite d'estre  
exclus de la partie , & de  
perdre ce qu'on jouë.

Oct. 1691.

N

Celuy à qui on donne, ou une Sequence, ou un Fredon des hautes Cartes, tire une marque du jeu, soit qu'il en ait ou qu'il en manque; & si le bonheur de ces hazards est augmenté par la carte qui retourne, il en tire deux.

**X.**

Il ne faut pas laisser ses Cartes à decouvert quand on les a receuës, on les doit retourner à mesure qu'elles viennent, afin que les exacts observateurs du jeu, en ayant moins de connoissance, n'en

profitent pas si fort, quand elles se jouient.

**XI.**

Il y a de l'avantage à faire, parce que si celuy qui fait retourne une Dame, un Valet, ou un As, il a le privilege de tirer une marque du Jeu, soit qu'il en ait, ou qu'il n'en ait point.

**XII.**

Quand on retourne un Roy, le privilege de tirer une marque devient general pour tous ceux qui en manquent, ce qui fait donner à cette re-

N ij

# 148 MERCURE

tourne favorable, le nom de  
*Réjoüissance.*

## XIII.

Si en faisant on donne trop  
ou trop peu de cartes, l'on  
est décheu de refaire, à moins  
qu'on ne rétablisse sa bévue  
sans differer.

## XIV.

Qui dit, ou montre ses car-  
tes à quelqu'un, contre l'or-  
dre, ou contre la bonne foy,  
doit une marque au Jeu, à  
payer s'il en a, ou quand il  
en aura.

## XV.

Qui renonce en doit deux,

## GALANT. 149

à payer de mesme, & ne tire rien du coup, à moins qu'il ne repare sa faute avant la levée de la main.

### XVI.

Tout Jouëur qui fait deux mains, tire deux marques du Jeu, & celuy qui fait l'autre main en prend une. Qui gagne les trois mains, c'est la *Volle*, il en tire trois.

### XVII.

Il n'en est pas de même quand les trois mains se separent tout à fait, & sont prises par trois Jouëurs differens; chacun d'eux ne tire rien, & le par-

N iij

## 150 MERCURE

tage égal qui arrive souvent, quand la société des Joueurs est grande . s'appelle *Coup blanc*.

### XVIII.

La générosité est une qualité de ce Jeu , parce qu'il favorise les malheureux. Ainsi ceux qui n'ont plus de marques ne laissent pas de couper , de faire , d'avoir des cartes , & de jouir du bénéfice de la retourne , & du gain des mains , comme les autres. Et même pour plus grande faveur, on leur donne , ou ils prennent , s'ils font , leurs

cartes tout à la fois . & sans les découvrir ; mais afin que ces graces ne causent point d'embaras aux autres Joueurs, ces cartes ne se donnent , ou ne se prennent qu'après la retourne , & à sa suite.

**XIX.**

Si dans la premiere distribution des cartes qu'on découvre , la rencontre des Rois ou des Valets ramene des marques à ceux qui en manqueraient , & que leur tour à recevoir des cartes ne soit pas encore passé , on leur en doit donner comme aux autres,

**N** iiij

## 152 MERCURE

sans attendre a prés la retourne de la bonne ; mais si leur tour est passé , il n'est plus temps.

### XX.

Qui n'a point eu de cartes à la premiere distribution , c'est à dire , au premier tour, n'en reçoit point à la seconde, ny à la troisieme; il n'en a qu'après la retourne de la bonne , & à sa suite , comme il a esté dit.

### XXI,

Quand on trouve que la patte dure trop, on n'a pour la faire finir qu'à diminuër le

nombre des basses cartes; & si l'on veut au contraire qu'elle dure longtemps, on n'a qu'à ôter des Dames & des As. Ainsi l'on abrege, ou l'on allonge le Jeu autant que l'on veut, sans blesser l'interest d'aucun Joïeur.

**XXII.**

La partie n'est point achevée, qu'un Joïeur n'ait de reste une ou plusieurs marques, quand les autres n'en ont plus, & qu'ils sont même hors d'esperance d'en avoir; & comme cette esperance dure, non seulement jusqu'à la re-

## 154 MERCURE

tourne de la bonne, mais jusqu'à ce que les cartes soient jouées, la partie ne finit que par là.

### XXIII.

Elle se peut gagner de deux façons, ou par le partage égal des mains, lors qu'il n'y a plus qu'un Joueur qui ait des marques, ou bien par un coup de volle, lors que le fond du Jeu les a toutes épuisées, parce que dans le premier de ces cas, les marques demeurent à celuy qui les a, sans qu'aucun autre en acquiere de nouveau, & que dans le second, il est

## GALANT. 155

le seul qui en retire du Jeu,  
& qu'ainfi dans l'un & dans  
l'autre, il en a, quand ses  
compagnons n'en ont plus, &  
que leur esperance d'en avoir  
est à bout.

### XXIV.

Il faut donc bien prendre  
garde à ne pas laisser partager  
les mains également dans le  
premier cas, en quoy consiste  
la plus grande adresse de ce  
Jeu; mais quant à l'autre, il  
est plus difficile. & comme  
impossible d'en empêcher le  
succés.

# 156 MERCURE

## XXV.

Le plaisant de ce jeu est, qu'il arrive quelquefois que la partie est finie sans que personne ait gagné : & c'est quand les mains se partagent également , après que toutes les marques sont épuisées , parce que personne n'ayant droit d'en retirer du jeu , & n'en ayant point d'ailleurs , personne n'est en passe de crier victoire. Alors chacun reprend ses marques , & l'on recommence la partie , comme auparavant , ou bien on la remet à une autre fois , si

elle a esté assez longue, afin d'éviter l'ennuy que cause un même plaisir, quand il dure trop de temps .

Voila, Madame, ce qui m'a été écrit de 'ce divertissement, que la pratique vous donnera mieux à connoître que la speculation, & que vous trouverez un veritable tableau des revolutions humaines, & des inconstances de la fortune. Celuy qui m'a envoyé ces Regles, y a ajoûté la Piece qui suit.

**APPROBATION**  
**Des Maîtres des Academies**  
**de Joueurs.**

*Nous Juges souverains  
des jeux,  
Arbitres de leurs coups  
douteux,  
Maîtres des lieux publics où  
l'esperance attire  
Des gens de toutes parts, de  
toutes qualitez,  
Sur qui le sort exerce son  
empire  
A la faveur des cartes &  
des dez.*



**Nous declarons sans force ny  
contrainte**

**Sans interest, ny feinte,**

**Qu'entre les petits jeux recem-  
ment inventez,**

**Celuy des Changemens remporte  
l'avantage**

**D'estre du plus charmant  
usage**



**Il éveille, il égaye, il delasse  
l'esprit.**

**Chacun est maistre en son  
aprentissage;**

**Il fait que tour à tour on  
rit.**

# 160 MERCURE

Si l'on y meurt l'on y revit,  
Il entretient l'espoir & le  
courage.

Personne ne s'en apauvrit,  
Il ne cause pas grand dom-  
mage.



Sur quoy nous jugeons  
qu'en ce temps  
Où le ménage est neces-  
saire,

Une Famille, où sont d'honnê-  
tes gens

Qui cherchent à bas prix les di-  
vertissemens,

Auroit de la peine à mieux  
faire,

*Que de donner ses heures  
de loisir*

*A ce plaisir.*

La Médaille que je vous en-  
voye a esté frapée après l'ex-  
altation du Cardinal Pigna-  
relli au Pontificat. Le Revers  
fait connoistre que toutes les  
Nations en sont satisfaites, &  
font des vœux pour la conser-  
vation de ce Saint Pontife.  
On peut l'appeller à juste ti-  
tre le Pere des Pauvres; &  
comme il doit estre celuy de  
tous les Chrestiens, on a  
grand sujet de croire qu'il  
travaillera à leur procurer la

*Octobre 1691*

O

P 62. **MERCURE**

naix en homme saint & véritablement dépoüillé de toutes les passions humaines, & non en homme politique, & prenant party.

Il est arrivé à Amsterdam un Envoyé du Roy de Maroc. Comme il est Juif de Religion, il assista le 8. de ce mois aux Ceremonies que firent les Juifs dans la Synagogue, où ils celebrent ce jour-là la memoire de la pomme mangée par Adam à la suscitation d'Eve dans le Paradis terrestre. La Synagogue d'Amsterdam est une des plus belles qu'ils ayent dans toute l'Eu-

rope. Quoy qu'elle soit extrêmement spacieuse, le bas ne laissoit pas d'estre rempli d'hommes presque entierement. Toutes les Femmes estoient dans les Galeries grillées d'enhaut. Les hommes, suivant leur coutume, avoient un voile blanc sur leur teste par-dessus leur chapeau, & les plus animez de l'esperance de la venuë du Messie, tenoient en leur main une pomme d'Orange, avec une palme ornée de quelques rubans. L'Envoyé de Maroc qui estoit du nombre, avoit

164 **MERCURE**

sa place sur le premier banc proche le Sanctuaire, & parut avoir grand attachement aux ceremonies. Tous ceux qui y prenoient part crierent d'abord de toutes leurs forces, après quoy, quelques-uns des plus anciens porterent & rapporterent en Procession un des livres de Moyse depuis le Tabernacle jusques au Pupitre, où sont les Chantres qui entonnent ce qu'on doit chanter, & lors qu'ils eurent chanté environ une heure, ils finirent par un Cantique de joye sur un air

assez gay , mais le reste n'étoit proprement qu'un espece de bourdonnement de Ruche de Mouches à miel. Voilà l'idée qu'en a eu un homme que la curiosité obligea d'aller ce jour-là à la Synagogue. Il dit que de temps en temps , il entendit des cris extraordinaires , mais qui ne pouvoient passer pour aucun ton de Musique.

Les Juifs appellent leurs Synagogues *Ecoles*, & ils les font petites ou grandes , en bas ou en haut dans une maison , ou dans un lieu séparé,

## 166 MERCURE

comme ils le peuvent, selon les lieux où l'exercice de leur Religion leur est permis, parce qu'ils n'ont pas moyen de faire de somptueux edifices. Les murailles en sont blanches au dedans, & couvertes par bas de lambris ou de Tapisseries, avec des passages & des Sentences au dessus, pour les faire souvenir d'avoir de l'attention à leurs prieres. On s'assied sur des bancs placez tout autour avec de petites armoires dans quelques uns pour resserrer les livres, les Robes, & autres choses.

## GALANT. 167

Le lieu est éclairé par des Lampes & des Chandeliers, pendus au milieu, & il y a des Troncs aux portes où se mettent les Aumônes pour secourir ceux qui sont dans la pauvreté. Du costé d'Orient il y a dans chaque Synagogue une Arche ou Armoire, qu'ils appellent Aaron, en memoire de l'Arche d'Alliance qui estoit dans le Temple. C'est là qu'ils enferment les cinq livres de Moÿse, écrits à la main fort exactement, selon l'original écrit de celle d'Esdras. Ces

168 **MERCURE**

cinq livres appelez le Pentateuque, ne sont point écrits dans la forme de nos livres, mais en rouleau, comme on écrivoit anciennement, c'est à dire sur des peaux de Veulin cousuës avec les nerfs d'un Animal monde, & ces peaux sont roulées sur deux bâtons. On appelle ces livres, *Livres de la Loy*, & il y en a quelquefois plus de vingt dans ces Armoires. On lit dedans aux Festes & aux heures ordinaires. A l'entrée, ou au milieu de la Synagogue, est une espee de long Autel de bois

## GALANT. 169

bois un peu élevé. C'est sur cette table ou pupitre que l'on déroule le Livre quand on y lit, & qu'on s'appuye quand on prêche. Ils font leurs predications en langage du pays, pour estre entendus de tout le monde, à l'exception des passages de l'Ecriture, & des Citations des Rabins qui doivent toujours estre rapportez en Hebreu, & qu'en suite les Predicateurs expliquent en langue vulgaire. Il est permis de prescher à tout le monde, & celuy qui a dessein de le

Octb. 1691.

P

faire , prend son temps lors  
que toute l'assemblée est assi-  
sée , & se couvrant d'un voile  
de laine quarré , & qui a des  
houpes aux coins ( Ils appel-  
lent ce Voile, Taled ) il com-  
mence, appuyé contre le Pu-  
pitre, comme je l'ay dit, & lit  
d'abord le Verset où l'on en est  
demeuré la dernière fois, & il  
l'accompagne d'une Sentence  
des Sages. En suite il pronon-  
ce son Exorde , qu'il tire de  
quelque matiere qui a du ra-  
port à cette lecture. Il l'ex-  
plique après cela , & cite di-  
vers passages de l'Écriture , &

des autoritez des Rabins. La Predication ne se fait que le jour du Sabat & aux grandes Festes. A costé de la Synagogue, il y a un lieu fermé de Jalousies de bois, où les Femmes prennent place pour prier, & d'où elles voyent tout ce qui se fait, sans qu'elles soient veuës. Comme les Levantins, les Italiens & les Allemans qui font profession de la Religion Juive, ne different en rien tant que dans leurs prieres, chacun est bien aise d'avoir un lieu particulier pour ceux de sa Nation,

& cela est cause qu'il se trouve plus ou moins de Synagogues dans chaque Ville, selon la diversité & la quantité des Juifs qui s'y rencontrent. Ils y vont faire leurs prieres trois fois le jour ; le matin , pendant les quatre premieres heures qui suivent le lever du Soleil ; après midy , & à l'entrée de la nuit. Lors qu'ils sont entrez le matin dans la Synagogue , ils se couvrent du Taled , & après avoir récité une benediction , ils se mettent les Fronteaux, appelez *Tefflin*. Ce sont quatre

## GALANT. 173

morceaux de parchemin, sur lesquels sont écrits ces mots.

*Ecoute, Israël, &c. Et sera si obeissant; tu obeiras, &c. Sanctifie moy tout premier né, &c.*

*Et sera quand le Seigneur te fera entrer, &c.* Ils portent au bras

deux de ces parchemins roulezz, & se mettent les autres

sur le front. Ceux-cy sont sur un morceau de veau dur

quarré. Cela ne s'observe qu'à la Priere du matin. Elle con-

siste à réciter plusieurs Pseaumes depuis le quarante-cin-

quième, *Je s'exalteray, mon Dieu, avec un recueil des*

P iiij

## 174 MERCURE

benedictions, & des louanges de Dieu, à qui ils demandent le pain, la santé, le bon sens, la liberté, le pardon des pechez, &c Ils finissent par une lecture & une action de graces, & ajoutent dans les Prieres le Lundy & le Jeudy quelque espee de Confession & de Prieres de penitence après les dix-huit Benedictions. Si quelqu'un veut faire quelque jeûne, il a de coutume de choisir ces deux jours, qu'ils appellent jours de Justice. L'après midy, ils récitent encore divers Pseaumes avec les dix-huit

# GALANT. 175

Benedictions; & le soir, la Priere consiste en une loüange à Dieu qui amene la nuit, qui aime Israël, & luy a donné ses Preceptes; les trois lectures d'*Ecouste Israel*, &c. une commemoration de la miraculeuse délivrance d'Egypte; une Priere pour obtenir d'estre conservez en paix pendant la nuit; à quoy ils ajoûtent dix huit versets des Prophetes, les dix huit benedictions, & une action de graces. Ils font toutes ces Prieres, ne pouvant sacrifier, à cause qu'ils sont bannis

P iiij

## 196 MERCURE

de Jerusalem, Place ordonnée pour cela, au lieu de quoy ils lisent la Loy qui fait mention des Sacrifices, & quelque declaration tirée du Talmud qu'ils n'entendent pas. Ils prient en particulier pour la réédification de Jerusalem, & pour leur retour en ce Pays-là. Ils ont divisé tout le Pentateuque en cinquante-deux lectures, nommées parmy eux *Divisions*, & chaque semaine on en lit une dans les Synagogues, de sorte qu'il y est lû entierement en un an. Le Lundy & le Jedy, si-tost

que les Prieres de la Penitence ont esté faites, on tire de l'armoire le Livre de la Loy, & en récitant le verset 34. *Magnifiez le Seigneur avec moy,* & quelques autres, on le met sur le petit Autel ou Pupitre. Là on le déroule, & on prie trois personnes de lire le commencement de la Division du Pentateuque où l'on en est demeuré. Chacun en dit quelques mots, qui sont précédés & suivis d'une Benediction; puis le Chantre les benit, ce qui estant fait, on élève le Livre de la Loy tout entier, en

## 178 MERCURE

disant, *Voilà la loy que Moysé a apportée* ; après quoy on le roule , on l'envelope, & on le remet dans l'armoire. Pour vous faire entendre ce que c'est que le Talmud, dont je viens de vous parler, & qui donne autorité à tous les Preceptes & à toutes les Ceremonies & Coutumes des Juifs , je vous diray qu'ils ont receu la Loy écrite de Moysé, & la Loy Orale des Rabins, qui est l'exposition de la premiere, avec le ramas de toutes leurs autres Constitutions. Pendant tout le temps que le

Temple a subsisté, ils ne pouvoient rien mettre par écrit de cette seconde Loy, que l'on appelloit par cette raison, la Loy Orale, ou la Loy de bouche, comme enseignant seulement de vive voix, par tradition. Environ six vingt ans après la destruction du Temple, le Rabin Juda qui passoit pour Saint, voyant que les Juifs estant dispersez sembloient oublier cette Loy de bouche, rassembla toutes les Constitutions & les Traditions des Rabins jusques à son temps, & les redigea par écrit

## 180 MERCURE

en un Livre qu'ils appellent *Misna*, ce qui veut dire, repetition de la Loy. Il le divisa en six parties. La premiere traite de l'Agriculture & des Semences; la seconde, des jours de Festes; la troisieme, des Mariages; la quatrieme, des Procés & de routes sortes d'affaires civiles; la cinquieme des Sacrifices, & la sixieme, des Puretez & Impuretez. Ce Livre, qui pour n'estre pas assez étendu, estoit peu intelligible, ayant donné lieu à une infinité de disputes, deux Rabins de Babilone entreprirent de re-

## GALANT. 481

ceueillir toutes les Expositions, Disputes, & Additions qui avoient esté faites sur le Misna pendant trois cens cinquante ans. Ils y ajoûterent plusieurs choses venuës à leur connoissance, & mirent le Misna comme estant le texte, & le reste en maniere d'explication. C'est ce qui forma le Livre, appelé *Talmud de Babylone*. Il est divisé en soixante parties, dont on a tiré plusieurs Extraits, & sur tout des Traitez des jours de Festes, des Mariages, & des Procés, les autres n'estant plus pre-

## 182 MERCURE

sentement d'aucun usage. Lors qu'il y a des Juifs assemblez dans quelque Synagogue au nombre de dix, qui doivent avoir au moins treize ans & un jour, le Chantre va au Pupitre, & commence à entonner les Prieres, que les Assistans reprennent. Les Allemans chantent plus haut que les autres, les Levantins & les Espagnols presque à la maniere des Turcs, & les Italiens ont leur chant particulier. La plus grande de leurs Festes est le jour du Sabat, pendant lequel il leur est enjoint de se reposer.

## GALANT. 183

Outre les trente-neuf Chefs à quoy les Rabins ont réduit ce qui leur est défendu de faire ce jour là, ils ne peuvent allumer, ny éteindre le feu, ny l'attiser, ny le détiser, non pas mesme allumer, ny éteindre une Lampe. Ils ne peuvent non plus preparer, ny faire cuire aucune chose, ny manger de rien qui ait esté cuit, ny qui soit né, ou appresté ce mesme jour. La defense est égale de porter aucun fardeau, de sorte qu'ils ne mettent sur eux que ce qu'il

## 184 MERCURE

faut nécessairement pour se vestir , & qui est attaché à leurs habits. Leur exactitude va jusqu'à prendre garde aux vestemens des Femmes , des Enfans & des Domestiques. Le mesme jour du Sabat , il ne leur est pas permis d'aller plus d'un mille hors de la Ville , encore faut-il que ce ne soit ny en bateau , ny à cheval. Il leur est aussi defendu de parler d'affaires , du prix de quoy que ce soit , de vente , d'achat , de donner , de recevoir , de jouer des Instrumens, de se baigner,

# GALANT. 185

& de manier aucun outil d'Artisan. Ainsi on songe le Vendredy à tout ce qu'il faut pour le Sabat, qu'on suppose commencer lors que le Soleil se couche. Environ une demy-heure auparavant, les femmes allument une Lampe dans la chambre, pour avoir de la lumiere pendant la nuit, & ayant dressé une Table, couverte d'une nape blanche, elles mettent leur manger dessus. Ce soir-là, au sortir de la Synagogue, ils ne se disent ny bon jour, ny bon soir, mais bon Sabat. Le lendemain,

*Octob. 1691.*

Q

ils se levent plus tard qu'à l'ordinaire , afin d'observer mieux le repos, & après qu'ils ont recité plusieurs Pseaumes dans la Synagogue , & fait des Prieres propres à la louange du Sabat, on lit le Pentateuque, où sept personnes lisent toute la section où l'on en est. En suite on lit un endroit des Prophetes, qui a rapport avec ce qu'on a leu de la Loy, & pour l'ordinaire, c'est un Enfant par qui l'on fait faire cette derniere lecture. Il s'appelle *Astara*, & elle est suivie d'une benediction

qu'on donne à tous les Assistans avec ce Livre , & d'une autre solemnelle pour le Prince dans les Etats duquel ces Assemblées sont permises. Ils finissent par une autre priere, appelée *Mussaf* , ce qui veut dire, Ajoûtée. Elle renferme les paroles du Sacrifice qu'on faisoit au Temple le jour du Sabat. Le soir , outre les prieres accoûtumées , on fait la commemoration de cette Feste qui ordonne le repos , & trois personnes lisent dans le Pentateuque le commencement de la se-

Q ij

## 188 MERCURE

ction de la Semaine où l'on  
entre. Ils mangent ordinaire-  
ment trois fois pendant les  
vingt-quatre heures du Sabat,  
la premiere, le Vendredy après  
la Priere du soir, & les deux  
autres le lendemain, la nap-  
pe demeurant sur la Table  
pendant tout ce temps. Ils le  
font durer le plus qu'ils peu-  
vent par leurs chants & leurs  
prieres, à cause qu'ils sont  
persuadez que tant qu'il dure,  
les ames des Damnez, & de  
ceux qui sont en Purgatoire  
ne souffrent point. Lors que  
la nuit est venuë, & que l'on

peut découvrir quelques Etoiles , le Sabat est finy , & chacun estant retourné chez soy, on allume un Flambeau, ou une Lampe. Le Maistre du logis prend du vin & des épicerics de bonne odeur , qu'il sent & benit , aussi bien que la clarté du feu dont on ne s'est point encore servy , & alors il commence à travailler. Quand ils se saluent ce soir-là , ils ne se disent pas, bon soir , mais , Dieu vous donne une bonne Semaine. Les Juifs ont encore plusieurs autres Festes. Celle de Pas-

## 190 MERCURE

que, qui écheoit d'ordinaire le  
quinzieme du mois qu'ils  
nomment Nisan, & qui est la  
commemoration de la sortie  
d'Egypte, dure une semaine,  
mais ceux qui sont hors de  
Jerusalem, & de son territoi-  
re, la font durer huit jours,  
suivant l'ancienne coûtume.  
Les deux premiers & les deux  
derniers sont fort solempnels,  
& l'on ne peut travailler ny  
traiter d'affaires ces jours là,  
mais il est permis d'attiser le  
feu, d'apprester à manger, &  
de porter les choses dont on  
a besoin d'un lieu à l'autre.

## GALANT. 191

Durant les quatre autres jours on ne travaille qu'à de certaines choses singulieres. Tant que dure cette Feste , il leur est defendu de manger & d'avoir chez eux du pain levé. La veille du jour qu'elle commence, sur les onze heures du soir , après qu'ils en ont brûlé pour marquer qu'il n'est plus permis d'avoir de ce pain, ils font des Gasteaux Azymes autant qu'il en faut pour les huit jours de la Feste, & les mettent au feu si-tost qu'ils sont faits , afin qu'ils ne levent point. Ce mesme

## 192 MERCURE

jour, veille de la Pasque, les premiers nez des Familles ont accoustumé d'observer un Jeûne, en memoire de ce que la nuit suivante, Dieu frapa tous les Premiers Nez d'Egypte. Le soir de la Pasque, étant revenus de la priere, ils se mettent à table, sur laquelle il y a quelque morceau d'Agneau préparé avec des épices, des herbes ameres, comme du Celeri, de la Chicorée ou des Laituës, & tenant des Tasses pleines de Vin, ils recitent la *Hagada* qui contient les miseres que leurs Peres endurerent  
en

# GALANT. 193

en Egypte, & les merveilles que Dieu fit pour leur delivrance. Cela fait, ils luy rendent graces de tant de faveurs, & disent le Pseaume 113. & les suivans, en les commençant par *Alleluia*, après quoi ils soupent. Le Sabat qui vient immediatement avant la Pasque, est appellé parmy eux le grand Sabat. Ils font tout ce jour - là de longues predications touchant cette Feste, & ils passent avec une tristesse apparente les trente-trois jours qui sont depuis le lendemain de Pasque. Ce trent

Octobre 1691

R

ce troisieme jour est pour eux  
 un jour de joye, & comme une  
 Feste. Au second soir de la Pas-  
 que, ils comptent 49. jours  
 jusques à la Feste des semai-  
 nes qui dure deux jours tri-  
 tiers. On les celebre comme  
 ceux de Pasque & du Sa-  
 bat, si ce n'est que l'on peut  
 toucher au feu, apprester à  
 manger, & transporter les  
 choses qui sont necessaires.  
 On lit dans le Pentateuque le  
 Sacrifice qui se faisoit ce jour  
 là. & les Prieres se font pro-  
 portionnées à la Feste, avec la  
 lecture finale dans les Pro-

pheres, & la Benediction pour  
 le Princee. L'après disée, on  
 fait une Predication à la louan-  
 ge de la Loy, qu'ils disent  
 avoir esté donnée ce mesme  
 jour sur le Mont Sinai. Ils  
 ont plusieurs Festes dans le  
 mois qu'ils appellent Tisri,  
 & qui est pour nous Septem-  
 bre. C'est par ce mois qu'ils  
 commencent leur année. Les  
 deux premiers jours en sont  
 employez à leur Feste du Chef  
 de l'an. Comme ils tiennent  
 par tradition que ce jour là  
 Dieu juge particulièrement  
 des actions de l'année dornie-

R ij

re, & prépare les événements de celle dans laquelle on va entrer, ils commencent dès le premier jour du mois d'Elul qui precede celuy de Tisri à se lever avant le jour, à jeûner, à se mortifier, & à faire des aumônes, sans discontinuer jusques au jour du Pardon. On fait plus de prieres pendant cette Feste du premier jour de l'année, qu'en aucune autre. On lit dans le Pentateuque le Sacrifice qui se faisoit ce jour-là. On fait la lecture des Prophetes, & après la Benediction pour le Prince, on

donne trente coups de Cor.  
 Ils disent que c'est pour por-  
 ter les Pecheurs à se re-  
 pentir, & à songer au Juge-  
 ment de Dieu. Le 10. de ce  
 mesme mois, qui est le jeûne  
 des Pardons, ordonné dans le  
 Levitique, toute œuvre cesse  
 comme au jour du Sabat. On  
 jeûne sans manger ny boire,  
 & l'on fait tout ce qui marque  
 une véritable penitence. On  
 acheve de souper la veille, a-  
 vant que le Soleil soit couché,  
 & alors plusieurs s'habillent de  
 blanc & d'habits mortuaires,  
 & vont à la Synagogue nuds

# 168 MPRACURE

pieds & nuës jambes. Chaque Nation y fait plusieurs prieres & confessions selon son usage, ce qui dure environ trois heures, après quoy l'on se retire. Le lendemain, ils y retournent dès le point du jour, vestus comme le jour precedent, & ils y demeurent en prieres jusques à la nuit. Si - tost. qu'on apperçoit les Etoiles, on sonne du mesme Cor dont on a sonné au commencement de l'année, pour faire connoistre que le Feste est finy. Le 15. du mesme mois de Tisri, ils cele-

brent la Feste des Tabernacles, en memoire de ce qu'à la sortie de l'Egypte, ils campoient dans le Desert. Chacun choisit chez soy un lieu découvert pour y faire une Cabane, couverte de feuillage, que l'on tapisse à l'entour, & que l'on orne autant qu'on le peut. Ils y boivent & mangent, & mesme quelques uns y couchent pendant les neuf jours de cette Feste. Les deux premiers & les deux derniers sont solempnels comme la Pasque, mais les autres le sont moins. Il n'y a rien

R iiii

d'extraordinaire aux prières que l'on fait dans la Synagogue pendant ces neuf jours, que ce qu'on ajoute au sujet de la Feste. Après qu'on a recité le Sacrifice qui se faisoit autrefois, ils font une fois le tour du petit Autel, en portant des branches de Myrthe, de Saule, de Palmier & de Citronnier avec leur fruit, & chantant quelques Cantiques. Le septième jour ils font ce tour-là sept fois avec des branches de Saule, chantant seulement le Pseaume 24. Le neuvième jour est appelé Joye pour la

Le Roy parse qu'on achève de lire tout le Pentateuque, conformément à la division qui en a esté faite pour chaque semaine. On choisit deux hommes que l'on appelle Epoux de la Loy. L'un en lit la fin, & l'autre le recommence aussi-tost, ce qui s'observe dans toutes les Synagogues, avec quelques signes d'allégresse. La Feste des Lumieres, qui se fait en memoire de la Victoire que des Machabées remporterent sur les Grecs, commence le 25. de Chislee, ou Decembre, & dure huit

LE ROY

## 202 MERCURE

jours. On allume une Lampe le premier jour, de x le second, & ainsi en continuant jusques au dernier, qu'on en allume huit. Pendant tout ce temps on peut travailler. On celebre aussi l'entreprise de Judith sur Holoferne dans la mesme Feste, qui est appellée *Hamuca*, c'est à dire, exercice ou renouvellement, à cause qu'on renouvelle l'exercice du Temple qui avoit esté profané. Le 14 d'Adar ou de Mars, ils celebrent la Feste de Purim, en memoire d'Ester, qui empêcha ce jour-là que le Peu-

ple d'Israël ne fust exterminé.  
par la conjuration d'Aman.  
Certe Feste dure deux jours,  
mais il n'y a que le premier  
qui soit solemnel. On fait  
la commemoration de cette  
delivrance du Peuple dans la  
Synagogue, & on y lit tout  
le Livre d'Esther. Ils passent ce  
mesme jour en joye & en Fe-  
stins, & font de grandes au-  
mônes & des presens en pu-  
blic. Je n'ay plus à vous par-  
ler que de la nouvelle Lune  
qui est encore un jour de Fe-  
ste pour eux. Il n'est point  
défendu de travailler ce jour.

là, ny de faire ses affaires. Les Femmes ne laissent pas de s'abstenir de leur travail ordinaire, en memoire de ce qu'elles ne voulurent point donner leurs pendans d'oreilles & leurs Joyaux pour faire le Veau d'or, & qu'elles les donnerent pour bastir le Temple. Le soir du Sabat qui suit le renouvellement de la Lune, ou un autre soir d'après, lors qu'on apperçoit le Croissant, tous les Juifs s'assemblent, & dans la priere qu'ils font à Dieu, ils l'appellent le Createur des Planetes, & le Restaurateur

de la nouvelle Lune; puis élevant les yeux vers le Ciel, ils luy demandent d'estre préservé de tous malheurs; & après quelque commémoration de David, ils se salüent, & se separent.

Insensiblement, Madame, je vous ay entretenuë long-temps des Ceremonies des Juifs, à l'occasion de ce que j'avois à vous dire de la Synagogue d'Amsterdam. Si vous avez quelque curiosité d'apprendre celles de leurs Mariages, Divorcés, Morts, Sepultures, & des Sectes & Heresies qui se sont élevées

## 206 MERCURE

parmy eux , je me feray un plaisir de vous en parler la premiere fois

La qualité ne fait rien quand il s'agit d'une chose qui doit paroître extraordinaire. Le 13. de ce mois, M. Houffet, Chapelain du Chateau de Saint-Germain en Laye, presenta au Roy & à la Reine d'Angleterre, un Enfant âgé seulement de quatre ans & demy, & dont le Pere n'est qu'un simple Artisan de Paris. Cet Enfant lût en presence de Leurs Majestez & de toute leur Cour, en François, en

Latin, & en Grec, dans trois livres differens de ces diverses Langues, si correctement, & d'une maniere si intelligible, qu'il n'y eût personne qui n'en demeurast surpris. La Reine avoit fait venir elle-mesme ces trois livres, & prit plaisir à l'interroger sur les principes de chacune de ces Langues. Il répondit juste, & avec beaucoup de fermeté.

Le 4. du mois passé, Jean-Baptiste Catteneau, de l'ancienne Noblesse de Genes, fut élu Doge avec un applaudissement general. Incontinent

## 208 MERCURE

après son Election, il receut  
les compliments de toute la  
Noblesse. Le lendemain y il  
donna audience à M<sup>r</sup> de Bar-  
tabon, Envoyé Extraordi-  
naire de France, & Don Gar-  
los de Baçan, Envoyé Extra-  
ordinaire d'Espagne, ne l'eut  
que le 9. du mesme mois. Je  
vous ay dit que ce nouveau  
Doge est de l'ancienne No-  
blesse, parce qu'il y a deux  
sortes de Familles Nobles à  
Genes, les Anciennes & les  
Nouvelles. Les Anciennes  
sont au nombre de vings huit,  
parmy lesquelles il y en a

quatre principales; ſçavoir, Grimaldi, Fiefque, Doria, & Spinola. Les vingt-quatre autres ſont, Calvi, Cattanei, Centuriani, Cibo, Cigaſa, Formari, Franchi, Giuſtiniani, Lomellini, Marini, Negro, Negroni, Pallavicini, Pinelli, Promontorii, Sauli, Grilli, Gentili, Imperiali, Interiani, Lercari, Salvaggi, Vivaldi, & Veſodimare. Les Familles Nobles nouvelles ſont celles qui ont eſté aggregées à ces vingt-huit principales; au nombre de quatre cens trente-ſept. On y en aggregé encore

Oct. 1691.

S

# 210. MÉRACORE

tous les jours, il y a dans les Maisons des Seigneurs si riches & si puissans, qu'on les a exclus du Gouvernement, de peur qu'ils ne s'en faussent. La Ville a eu plus de douze sortes de Gouverneurs differens, des Comtes, des Podestats, des Capitaines, des Gouverneurs, des Lieutenans, des Recteurs du peuple, des Abbez du peuple, des Reformateurs, des Ducs Nobles, & des Ducs Populaires. Aujourd'huy elle est une Aristocratie, dont le Chef est nommé Doge ou Duc. Il n'est en

charge que deux ans de suite  
 & est assisté de huit Se-  
 nateurs qui gouvernent avec  
 luy & qui ont le nom de  
 Gouverneurs. On y voit en-  
 suite les Procureurs & les  
 quatre cens du Grand Con-  
 seil, & c'est ce que l'on ap-  
 pelle la Seigneurie.

Le Roy a donné l'Intendan-  
 ce des trois Eveschez à M<sup>r</sup> de  
 Seve, Premier President du  
 Parlement de Metz, Fils de  
 feu M<sup>r</sup> de Seve, Conseiller  
 d'Etat & du Conseil Royal,  
 mort Doyen du Conseil Pri-  
 vé. C'est un homme sage qui

## 212 MIRACURE

a beaucoup de connoissance  
des lettres, & une probité &  
intégrité telles que le public  
les connoît hereditaires dans  
sa Famille. Rien ne scauroit  
surpasser l'application qu'il a  
pour toutes les choses qui re-  
gardent le service de Sa Ma-  
jesté. Il s'en acquite avec un  
zele & une fidelité qui ne  
contribuent pas moins au  
bien de l'Etat, qu'au soula-  
gement des Peuples.

L'Intendance de Lorraine  
a esté donnée à M<sup>r</sup> de Vau-  
bourg Desmarets, Maître  
des Requestes. Il s'estoit ac-

quis nant de reputation sous  
 feu M<sup>r</sup> Colbert son Oncle, &  
 il a soustenu ses premiers em-  
 plois avec tant de gloire,  
 qu'il n'en est point où on ne  
 le voye élevé avec une appro-  
 bation generale.

M<sup>r</sup> de Maupeou d'Abbe-  
 ge, aussi Maître des Requêtes  
 a esté fait Intendant  
 d'Auvergne. Il est parent de  
 Madame de Ponchauban,  
 homme d'esprit & d'honneur,  
 bon Juge, & prompt à expé-  
 dier.

Voicy les noms de quel-  
 ques personnes considerables

## 214 MERCURE

de l'un & de l'autre Sexe, mortes depuis peu de temps.

Messire Louis Abelly, ancien Evêque & Comte de Rhodéz, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, mort le 4. de ce mois, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il avoit esté fait Evêque de Rhodéz en la place de M<sup>r</sup> de Peresix, quand Sa Majesté le nomma Archevêque de Paris, & s'estant démis de cet Evêché, dont ses infirmités ne permettoient pas qu'il remplist les fonctions, il ne voulut plus paroistre dans le

monde, & se retira dans la Maison de Saint Lazare, où il est mort après y avoir vécu plusieurs années dans de perpétuels exercices de piété. Il a composé des Livres tres-sçavans, & tres utiles pour les Theologiens, & pour les personnes qui veulent se donner à Dieu avec la mesme sincerité qu'il luy avoit consacré sa vie. On l'a vû toujours un ferme défenseur de la verité, & il n'a point crainct de s'attirer des ennemis en combattant les Nouveautez, qui sont d'ordinaire si préjudiciables à

## 216 MERCURE

la Religion & à l'Etat.

M<sup>r</sup> l'Abbé de Villatteau.  
Il estoit de la Maison de Mor-  
nay , & avoit beaucoup d'es-  
prit & de politesse. Il est mort  
avec des sentimens de pieté  
qui ont édifié tous ceux qui  
l'ont vû pendant le cours de  
sa maladie , & reconnoissant  
qu'il avoit fait un mauvais  
usage de son temps , & qu'on  
pouvoit trouver à redire à la  
maniere dont il avoit joiüy des  
revenus de ses Benefices , il a-  
voit resolu , s'il eust échapé , de  
se retirer à l'Institution , où il  
ne vouloit se réserver qu'une  
pension

pension modique, afin de donner tout le reste aux Pauvres. Il a souffert pendant plusieurs jours avec une patience merveilleuse, & fait paroître une resignation entiere dans ses maux.

Messire Jean - François le Coq, Seigneur de Goupilières & des Porcherons près Paris, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, où il avoit esté receu Conseiller le 29. May 1654. Il estoit Fils de Jean le Coq, Seigneur de Corbeville, de Goupilières & des Porcherons, Conseiller en

Oct. 1691.

T

## 218 MERCURE

la Grand' Chambre du même  
Parlement, & d'Anne de  
Broé, Fille de Bon François  
de Broé, President aux Re-  
questes du Palais, & de Ma-  
deleine de Hacqueville, de la  
Famille des de Hacqueville,  
dont il y a eu Hierôme de  
Hacqueville, premier Presi-  
dent au Parlement de Paris.  
Son Ayeul estoit Jean le Coq,  
Avocat au Parlement, Sei-  
gneur d'Egrenay & de Cor-  
beville, & son Ayeule, Ma-  
deleine Colier. Son Bisayeul,  
Antoine le Coq, Conseiller  
au Parlement, Seigneur-d'E-

grenay & de Corbeville, avoit épousé Perrette Reynault, & estoit Fils de Gerard le Coq, Seigneur d'Egrenay & de Coupeuray, Maître des Requestes, & d'Estiennette Baluë, Niece du Cardinal Jean Baluë. Cette Famille des le Coq, descend de Jean le Coq, Seigneur d'Egrenay, Avocat General au Parlement de Paris, & septième Ayeul de celui dont je vous apprens la mort. Il vivoit sous le regne du Roy Jean, & a composé divers Ouvrages considérables sur la Jurisprudence de

T ij

son temps, & sur des Decisions de Droit. M<sup>r</sup> le Coq de Goupilières qui vient de mourir, avoit épousé Mademoiselle le Goux, Fille de Messire Pierre le Goux de la Berchere, premier President au Parlement de Grenoble, & Sœur de Messire Urbain le Goux de la Berchere, Maître des Requestes, de Messire Charles le Goux de la Berchere, Archevesque d'Albi, de Madame la Marquise de Boury-Pellevé, & de feu M<sup>r</sup> le Goux de la Berchere, premier President au Parlement de Dau-

phiné. Le Coq porte d'azur à trois Coqs d'or, & le Goux de la Berchere, d'argent à une teste de More de sable, bandée d'argent, accompagnée de trois moletes de gueules.

Messire Gabriel Bizet de la Barroire, Seigneur de la Cour & de Senlisse, Bailly de Soissons, President en la Cinquième Chambre des Enquestes, où il avoit esté receu Conseiller le 19. Decembre 1653. Il estoit premier Conseiller d'honneur au Conseil de Monsieur, & Fils d'un Conseiller au Parlement de Paris.

T iij

## 222 MERCURE

Il est mort sans Enfans, & a  
laissé par son Testament deux  
mille Louïs d'or neufs avec  
un fort beau cheval, à M<sup>r</sup> le  
premier President, qui n'a  
retenu que le cheval, ayant  
partagé les deux mille Louïs  
d'or entre l'Hostel-Dieu &  
l'Hôpital General. Par la mort  
de M<sup>r</sup> Bizet de la Barroire,  
Messire Nicolas le Clerc de  
Lesseville est presentement  
ancien President de la Cin-  
quième Chambre des Enque-  
tes. Bizet porte d'or à la face  
de sable, accompagnée de trois  
*Merletes de mesme.*

Madame de Paris, Veuve  
de Messire Anne de Paris,  
Conseiller en la Grand'-  
Chambre du Parlement de  
Paris, où il avoit esté receu  
Conseiller dès l'année 1637.  
Elle laisse quatre Enfans, deux  
Fils & deux Filles. L'Aîné est  
Messire Pierre de Paris, receu  
en 1678. Conseiller en la Cin-  
quième Chambre des Enque-  
stes. L'Aînée des Filles a esté  
mariée à feu M<sup>r</sup> du Gué, Pre-  
sident en la Chambre des  
Comptes, Fils de feu M<sup>r</sup> du  
Gué, Conseiller d'Estat, &  
Intendant de Justice à Lion.

T iij

## 224 MERCURE

L'autre Fille a épousé Messire Pierre de Berulle, Maître des Requestes, & Intendant de Justice à Lion, Fils de feu M<sup>r</sup> de Berulle, Maître des Requestes, & petit-Neveu du Cardinal Pierre de Berulle. Feu M<sup>r</sup> de Paris, leur Pere, estoit Fils d'un Maître des Comptes, & Frere de Messire François-Auguste de Paris, President en la Chambre des Comptes. De Paris porte d'azur à la face d'or, accompagnée de trois Roses d'or en chef, & d'une tour de mesme en pointe.

Messire Jean-Baptiste Chal-

febras , ancien Docteur , &  
Senieur de Sorbonne , Prieur  
& Seigneur de Saint Pierre de  
Chaumont en Vexin , cy-de-  
vant Chanoine en l'Eglise de  
Chartres , puis durant trente-  
cinq ans Archiprestre & Curé  
de Sainte Marie Madeleine à  
Paris. Il avoit soixante & dix-  
sept ans, & estoit Oncle d'An-  
toinette . Madeleine Chasse-  
bras , Femme de Mesure Clau-  
de Antoine d'Harville, Com-  
te de ce mesme lieu , & de la  
Salle , petit Fils de M<sup>r</sup> d'Har-  
ville , Chevalier des Ordres  
du Roy , & Frere de M<sup>r</sup> le

## 226 MERCURE

Marquis d'Harville Palaiseau, Gouverneur de Charleville & de Mont-Olimpe. Ses deux Neveux qui sont décedez, estoient Jean-Baptiste Chassebras, Docteur en Theologie, mort pourvû de l'Archiprestre & Curé de Sainte Marie-Madeleine à Paris; & Jacques Chassebras, S<sup>r</sup> de Chalicourt, Capitaine au Regiment de Picardie, puis au Regiment Royal, tué au Siege de Mastric.

M. sire Jacques Gaiot, receu Conseiller en la Cour des Aides en 1677. Il estoit au-

paravant Conseiller au Presi-  
dial de Lion.

Messire Jean-Paul de la Ro-  
que, Prestre, Docteur en  
Theologie, Protonotaire du  
Saint Siege Apostolique, Au-  
teur des Memoires de l'Egli-  
se, & qui a fait pendant douze  
années avec succès le Journal  
des Sçavans. Il a voulu estre  
enterré dans l'Eglise des Peres  
Theatins, auxquels il a donné  
sa Bibliotheque. Ces bons Re-  
ligieux ont receu cette mar-  
que de son amitié avec une  
parfaite reconnoissance. Cet  
illustre Défunt avoit beau-

## 228 MERCURE

coup d'érudition, & a prêché dans les meilleures Chaires de Paris. Le Clergé luy avoit accordé une pension depuis long-temps, en consideration des Ouvrages qu'il a faits à la gloire de l'Eglise. Ses talens, sa douceur & sa probité luy avoient attiré l'estime de quantité d'honnest. gens qui le regrettent.

M. de Pollail-  
lon, Seigneur de Sameuse. Il estoit Fils de Pierre Pollail-  
lon, & petit fils de Gervais Pollaillon, Seigneurs de Chayagneu près de Lyon, & Fre;

re de feu François Pollaillon, Resident pour le Roy à Raguse, qui avoit épousé Marie Lumagne, d'une ancienne Famille Originnaire des Grisons. Cette Dame estant Veuve, se consacra toute entiere au soulagement des Pauvres, & c'est elle qui a fondé les Filles de la Providence au Faux-bourg saint Marceau. Marie Pollaillon, sa Fille, a épousé Messire Claude Chastelain, Secrétaire du Conseil. La Sœur de feu M<sup>r</sup> de Sameuse, avoit esté mariée à M<sup>r</sup> Cenami, d'une ancienne

## 230 MERCURE

Famille de Luques, qui a donné plusieurs Gonfalonniers à cette Republique. Pollaillon porte d'Azur à la face d'or, chargée de trois Moletes de gueules, accompagnée en chef d'un Leopard de mesme, & en pointe d'un Coq d'argent. Lumagne porte d'or à trois Limaces de Sable au chef d'Azur, chargé d'une Fleur de lis d'or, & Chastelain, d'Azur au Chasteau d'argent, girouetté de trois Pannonceaux de mesme.

La R. Mere Agnés, ancienne Prieure des Carmelites de Nostre - Dame des

## GALANT. 231

Champs à Paris. Elle estoit fort proche Parente de M<sup>r</sup> le Marechal de Bellefond , & a toujours mené une vie tres-exemplaire. Les Peres Theatins luy ont fait un Service solemnel en consideration des bienfaits qu'ils en ont receus.

M<sup>r</sup> Fournier , ancien Chanoine en l'Eglise de Paris. Il avoit resigné sa Chanoinie à M<sup>r</sup> Philippy , son Neveu.

Il y a des playes si dangereuses qu'on en meurt quelquefois douze ou quinze mois après qu'on les a receuës. C'est ce qui est arrivé à Messire Benigne-Marie Per-

## 232 MERCURE

rot , Comte de Fetcourt , Capitaine au Regiment Royal des Dragons. Il mourut le 30 d'Aoust dernier de la blessure qu'il receut l'année passée au travers de la Cuisse droite à la Bataille de Fleurus. La maniere dont il se signala dans cette importante occasion , fit assez connoître ce que l'on devoit attendre de sa valeur , de son adresse & de son courage. Il est regretté comme un brave Officier , & pleuré comme un parfait ami. Il n'étoit encore que dans sa vingt & uniéme année.

Messire Denis de la Barde,  
 Docteur de Sorbonne, Cha-  
 noine & Archidiacre de l'E-  
 glise de Paris, qui estoit  
 second President de la pre-  
 miere Chambre des Enques-  
 tes du Parlement, en est à  
 present l'ancien President, à  
 la place de M<sup>r</sup> de Maupeou,  
 qui a esté fait Conseiller  
 d'Honneur du même Parle-  
 ment, en consideration des  
 fidelles Services qu'il a ren-  
 dus à Sa Majesté & au defunt  
 Roy Louïs le Juste, depuis  
 l'année 1636. qu'on l'y receut  
 Conseiller.

Oct. 1691

V

Madame du Tronc, que le Roy avoit nommée Abbessé de Villiers près la Ferté Aleps, Ordre de Cisteaux, a esté benite, & a pris possession de cette Abbaye. Elle est Fille de M<sup>r</sup> du Tronc, President en la Chambre des Comptes de Rouën, & Nicce de M<sup>r</sup> Bon-temps.

Messire Armand de Briffe, à present Procureur General au Parlement de Paris, où il estoit auparavant Conseiller d'honneur, après avoir esté Maître des Requestes, & President au Grand Conseil, a

épousé Mademoiselle de Barillon, Fille de feu Messire Paul de Barillon, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre, d'une Famille qui a donné des Ambassadeurs, Conseillers d'Etat, Presidens & Conseillers au Parlement & aux Compagnies Superieures. La Mere de la Mariée est de la Famille des Mangot dont estoit Claude Mangot, Garde des Sceaux en 1616. & la Mere de M<sup>e</sup> de Briffe est de la Famille de Masparaute, Originair de Navarre, & qui a donné divers Of.

ficiers aux Compagnies Supérieures.

M<sup>r</sup> Nolin continue à faire graver les Cartes qui sont les plus nécessaires pour faire un Recueil de Geographie. Il se sert pour cela de ce que l'on peut trouver de meilleurs memoires, & il reçoit avec plaisir les avis des habiles gens qui veulent prendre soin de ses ouvrages. Il a donné depuis peu trois nouvelles Cartes, dont l'une contient les Royaumes de Suede, de Norwege & de Danemark. L'autre est pour les Etats de la

Couronne de Pologne, & la troisiéme, pour la Catalogne, le Roussillon, &c. Le Royaume de Suéde y est divisé en plusieurs grandes Provinces, qui sont subdivisées en d'autres moindres. On a suivi pour cela les Relations les plus nouvelles & les plus exactes des Auteurs même du pays, & si l'on compare ces divisions Geographiques avec celles que l'on trouve communement sur les Cartes ordinaires, on verra sans peine que l'on n'a point copié ces Cartes, & que ce que l'on y

donne presentement est nouveau. Ce n'est pas icy le lieu de marquer en detail toutes ces differences. Il suffit d'en avertir les Curieux qui les remarqueront aisément. L'on a joint à cette Carte un discours, ou une espeece de Table, qui contient les Divisions Geographiques des Royaumes de Suede, de Norwege & de Dannemark, ce qui sert à faire connoistre ce qu'il y a de plus curieux pour la Geographie spirituelle & temporelle de ces trois Royaumes. Ces divisions sont disposées

d'une maniere tres-nette & tres-intelligible , & l'on y peut s'instruire de soy-même. On auroit pû mettre ces Divisions Geographiques en Tables figurées avec des crochets, comme plusieurs ont fait ; mais on a remarqué par experience, que ces sortes de Tables figurées ne sont pas assez intelligibles pour tout le monde. Il y a mesme bien des gens qui ne les sçavent pas lire comme il faut. Pour éviter cet embaras, on les a disposées sur les Cartes de Suede & de Pologne en dis-

## 240 MERCURE

cours suivy , d'une maniere que tout le monde les peut lire & entendre sans aucune peine, & pour n'y laisser point de confusion, on a mis à la ligne & separément chaque Article de ces Divisions.

La Carte de Pologne est aussi fort curieuse. Les Divisions Geographiques en sont prises sur les Auteurs même du pays qui ont écrit les derniers. On y a joint une Table des Divisions Ecclesiastiques & temporelles des Etats qui ont esté, ou qui sont encore de la Couronne de Pologne. Cette Table

ble est disposée d'une manière qui est facile, & que tout le monde peut entendre. La Carte de Catalogne doit estre estimée par les routes nouvelles que l'on y verra, & par les lieux maritimes qui y sont mis beaucoup plus exactement que sur les autres Cartes, & encore par d'autres remarques semées en divers endroits de celle-cy. Ces Cartes se trouvent chez M<sup>r</sup> Nolin, sur le Quay de l'Horloge du Palais, à l'Enseigne de la Place des Victoires, avec plusieurs autres, qu'il a fait

Octob. 1691.

X

## 242 MERCURE

grayer depuis l'an 1687.

Le Roy ayant donné le Gouvernement de Normandie à M<sup>e</sup> le Duc de Montmorency, & la survivance à M<sup>e</sup> le Maréchal Duc de Luxembourg son Pere, le Gouvernement de Champagne que ce Maréchal avoit, estoit demeuré vacant, & Sa Majesté vient de le donner à M<sup>e</sup> le Prince de Soubise de Rohan, qui commande les Gendarmes de la Garde. Sa naissance, sa valeur, & son activité au service, luy ont attiré ce Gouvernement. Il avoit celuy de

Berry, dont M<sup>r</sup> le Marquis d'Aubigné a esté pourveu. Comme je vous ay parlé de luy en plusieurs occasions, je ne repeteray point ce que je vous en ay dit. Ce Marquis estoit Gouverneur d'Aiguemortes, & ce Gouvernement a esté donné à Monsieur de Busca, Lieutenant des Gardes, & l'un des plus anciens Officiers de ce Corps. Vous sçavez, Madame, qu'il avoit esté obligé de sortir de France, pour avoir esté trop prompt à tirer l'épée. Estant en Hollande, où il s'estoit

## 244 MERCURE

retiré, il se distingua d'une maniere qui luy fut fort glorieuse. Les Hollandois donnerent un Combat naval contre les Anglois, & ce fût dans ce Combat que M<sup>r</sup> le Chevalier de Lorraine, feu M<sup>r</sup> le Comte de Guiche, M<sup>r</sup> de Cavois, & M<sup>r</sup> de Busca donnerent sujet à toute l'Europe de parler de leur bravoure. Ils allerent dans une Chaloupe reconnoistre les Ennemis, & firent des actions de la plus haute valeur & de la plus grande intrepidité. Le Combat finy, M<sup>r</sup> de Busca fut

dépêché en France , pour en apporter la nouvelle au Roy. Il estoit chargé d'une Lettre de l'Amiral Ruitter , qui faisoit un long détail de ce qu'avoient fait les quatre personnes que je viens de vous nommer. Il plut à Sa Majesté de remettre M<sup>r</sup> de Busca en grace , & depuis ce temps , il a toujours esté Officier dans les Gardes du Corps , où il est parvenu à la Charge de Lieutenant.

M<sup>r</sup> du Vignau , Lieutenant des mesmes Gardes , qui s'est acquis par ses actions une

X iij

## 246 MERCURE

estime générale, & eu le Gouvernement de Mezieres, demeuré vacant par la mort de M<sup>r</sup> Daugé, Lieutenant General, tué au Combat de la Carroire. Mais par un ordre de M<sup>r</sup> de la Trouffe, aussi Lieutenant General des Armées du Roy, dont je vous manday la mort il y a quelques mois, quoy qu'il fust encore vivant, estant mort depuis, Sa Majesté a donné le Gouvernement d'Ipre qu'il possédoit, à M<sup>r</sup> le Comte de Tessé. Il y a peu d'hommes dans les Troupes, plus intrepides, plus

agiffans , & d'une valeur plus éprouvée.

Quelque temps auparavant, le Roy avoit donné le Gouvernement de Sainte-Menehour, dont feu M<sup>r</sup> de Neuchelles, Lieutenant des Gardes du Corps, estoit pourveu, à M<sup>r</sup> de Neuchelles son Fils, Exempt dans les mesmes Gardes. Cela fait connoistre que Sa Majesté ne se contente pas de récompenser dans leurs personnes, ceux dont les services luy sont agréables, mais qu'Elle aime encore à récompenser ces mesmes ser-

X iij

248 **MERCURE**  
vices dans celles de leurs En-  
fans.

Quant à la Lieutenance des Gardes du Corps qu'avoit le même M<sup>r</sup> de Neuchelles dans la Compagnie de Luxembourg, elle a esté donnée à M<sup>r</sup> de Montesson, Enseigne, & M<sup>r</sup> le Chevalier de Lucé, Exempt & Aide-Major de la mesme Compagnie, a eu sa place d'Enseigne.

M<sup>r</sup> de Monpipau, & M<sup>r</sup> de Laval, tous deux Enseignes dans la Compagnie de Lorge, estant morts, le premier au Combat de la Carroite, &

le second , depuis quelques jours , d'une blessure à la jambe , causée par la cheute de son cheval qui avoit esté tué sous luy , M<sup>r</sup> de Rommery , Enseigne de la mesme Compagnie , est monté à la Lieutenance , vacante par la mort de M<sup>r</sup> de la Troche , tué dans la mesme occasion.

M<sup>r</sup> le Marquis d'Urfé , Lieutenant des Gardes dans la Compagnie de Duras , a eu celle des Chevaux - Legers Dauphins qu'avoit M<sup>r</sup> de Toiras , ce qui a fait place à M<sup>r</sup> de Marsilly , Enseigne ,

## 250 MERCURE

pour la Lieutenance. M<sup>r</sup> du Bourdet, Exempt dans la même Compagnie, en a esté fait Aide-Major, à la place de M<sup>r</sup> le Chevalier de la Chaise, mort. L'Enseignen'apointencoreété donnée, non plus que les trois qui sont vacantes dans L'orge.

M<sup>r</sup> de Caneux, Seigneur des Caves, Mousquetaire du Roy en la seconde Compagnie, y fut receu Sous-Brigadier après huit ans de service, dans le temps que Sa Majesté alla à Fontainebleau.

L'Academie Françoise a fait une grande perte en la personne de M<sup>r</sup> de Benserad.

Il estoit issu de Paul de Benferade, Seigneur de Chepy, Chambellan du Roy Louïs XII Grand Maistre & Capitaine General de son Artillerie, Capitaine Gouverneur du Chasteau de Milon, comme il est justifié par les Lettres de naturalité à luy accordées, & à son Fils Louïs de Benferade en 1504. Il avoit des alliances illustres dans la maison de la Porte, & dans celle de Vignancourt, estant petit Neveu d'un Grand Maître de Malthe de ce nom, & Cousin issu de Germain de ce luy qui regne presentement.

## 252 MERCURE

La Maladie qui l'a emporté, l'a surpris dans la preparation qu'il faisoit pour se faire tailler de la Pierre, & tout l'art des Medecins n'a pû reparer les fautes des Chirurgiens. Il a eu une Fievre violente accompagnée de rêveries, mais comme il a toujours eu beaucoup de Religion. & qu'il s'étoit préparé à l'Operation qu'on luy devoit faire en véritable Chrétien, & en Chrétien pénétré des veritez de la Foy, s'abandonnant entièrement aux ordres de la Providence, tous les discours qu'il

tenoit, quoy qu'ils fussent prononcés avec vehemence, suivant son temperament, s'adressoient à Dieu, à qui il se plaignoit, en luy demandant en mesme temps de la patience dans ses douleurs qui estoient extrêmes. Quand les accès de la fièvre diminuoient, & que la tette devenoit plus libre, il se servoit de ce temps, qu'il reconnoissoit un effet de la Grace pour faire des Actes de Foy, d'Esperance, & de Charité, & dans le fort de ses plus vives souffrances, on l'a veu souvent lever les yeux au

## 254 MERCURE

Ciel, & s'écrier; *Donnez-moy*  
la patience, ô mon Dieu. Je n'at-  
tens rien que de vous. J'espère  
en vous, vous ne m'abandonne-  
rez point; mais que vostre vo-  
lonté soit faite, mon Sauveur.  
Tout pour vous, tout pour vostre  
gloire & rien pour moy. Il sça-  
voit bon gré à ceux qui l'ai-  
doient dans ces occasions. Il  
ne manquoit jamais à les re-  
connoître dans ses rêveries, &  
lors qu'il estoit le plus agité,  
il se calmoit à leur veüe. M<sup>r</sup>  
de Benferade a toujourns eu  
beaucoup de probité & d'hon-  
neur. Il a fait long-temps les

delices de la Cour, & il a toujours eu pour le Roy un respect & un amour d'autant plus grand, qu'il le connoissoit davantage. Il avoit une passion pour la gloire de ce Prince, que rien n'auroit jamais esté capable d'alterer, & il n'a point fait d'Ouvrage où il n'ait voulu la faire paroistre. Il n'a jamais cessé d'être bon & fidelle amy, & jamais l'amitién'a esté capable de luy faire trahir son devoir ny envers Dieu, ny envers les hommes. Quoy que ce que j'ay dit pût suffire pour vous

## 256 MERCURE

marquer la reputation que son esprit luy avoit donnée , j'y ajoûteray qu'il l'avoit , non seulement beau , mais singulier. La Cour, toute la France, & ceux qui l'ont voulu imiter, luy ont rendu justice là-dessus. C'estoit un de ces hommes que produisent quelquefois les siècles , & qui ne se retrouvent plus. Il faisoit déjà du bruit dans le temps du ministere du Cardinal de Richelieu , dont il avoit pension, & a esté attaché toute sa vie à la maison de Villeroy, & fort considéré de Monsieur

qui le logeoit au Palais Royal. Pendant toute la Regence, & jusques au temps que les Balets que l'on pensoit à la Cour ont place aux Opera, il en a fait presque tous les Vers, ainsi que tous ceux qui s'y sont chantez. Comme les Seigneurs & les Dames du plus haut rang dansoient alors dans ces Balets, & le Roy mesme, on demandoit des Vers pour chacun qui paroissant n'estre faits que pour les seuls Personnages, avoient neanmoins rapport par allusion à ceux par qui ils estoient representez.

Octobre 1691

Y

## 258 MÉRACURÉ

Il n'y avoit rien de plus mal-  
greable que ces Vers myste-  
rieux, & l'on ne peut mieux  
y réussir que faisoit M<sup>rs</sup> de  
Benferade. Aussi avoit-il si  
bien étudié la Court qu'il en  
sçavoit parfaitement toutes  
les Intrigues. Il est mort le 20.  
de ce mois, âge de soixante &  
dix-huit ans, & a fait un  
Testament qui marque à quel  
point il aimoit la justice.

Rien n'est plus dangereux  
pour les Dames qui ne peu-  
vent quelque fois s'empêcher  
de prendre un engagement de  
cœur, que de hazarder des

remoignages qui les en, convainquent, lors, qu'elles, se tiennent le plus assurées, que leur secret ne court aucun risque. Ce que je vais vous conter en sera la preuve. Un Cavalier, ayant beaucoup de naissance, & toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans un honneste homme, n'avoit pas manqué de trouver accès chez toutes les Belles. Il en estoit peu qui n'eussent pour luy, plus que de l'estime. Ses manieres agreables & insinuanes, les engageoient malgré elles à se faire un doux plai-

Y. ij

fir de l'attachement qu'il luy  
marquoit, & on ne s'étonnoit  
point, lors qu'il vouloit plai-  
re, qu'il ajoutast conquête  
à conquête. Quoy qu'il n'eût  
pas beaucoup de fortune, il ne  
laissoit pas d'être liberal, selon  
que le cœur luy en disoit;  
mais s'il donnoit d'un côté, il  
recevoit de l'autre, & le tout  
bien compensé, il n'y alloit ja-  
mais trop du sien. Cependant  
il se conduisoit si habilement,  
& sa discretion estoit telle,  
que comme il estoit d'un cara-  
ctere entierement opposé à  
ceux qui ne s'emprescent d'a-

voir de bonnes fortunes que pour s'en vanter, de toutes les Dames à qui il rendoit des soins, il n'y en avoit aucune qui n'eust lieu de croire qu'elle avoit seule son cœur, tant il cachoit avec soin ce qu'il recevoit de faveurs des autres. Tandis qu'il se partageoit ainsi entre celles qui le touchoient davantage, on luy parla de le marier. La Demoiselle estoit fort aimable, avoit de l'esprit, & si elle n'avoit pas tout ce qui fait une beauté reguliere, du moins il ne luy man-

## 262 MERCURE

quoit aucun de ces traits qui frapent si vivement dans une jolie personne. Il est vray qu'elle avoit pour luy un fort grand defect, ne pouvant estre d'une plus basse naissance. Son Pere qui estoit un homme de rien, après avoir passé par de vils emplois, estoit parvenu à estre Marchand, mais enfin le Cavalier en se mariant avec sa Fille, pouvoit s'asseurer d'en avoir un jour du moins deux cens mille écus, dont on luy effroit la moitié comptant pour acheter une Terre. Les

avantages du bien firent fermer les yeux sur le reste. Le mariage se fit, la Terre fut achetée, & le Cavalier aima sa Femme. Elle avoit bien de quoy l'engager. Il estoit charmé de sa douceur & des complaisances qu'elle avoit pour luy, & il prenoit soin de luy donner des leçons sur les airs, qui luy manquoient, & qui convenoient au rang où il l'avoit élevée; mais cet amour, assez violent dans sa naissance, se relâcha insensiblement. Il se lassa d'estre l'Amant de sa Femme, & repre-

nant les premières habitudes, il fut plus galant qu'il n'avoit encore esté. Non seulement il continua toutes les intrigues qui flattoient son cœur, ou dont il tiroit quelque avantage, mais il en fit encore de nouvelles. Il s'attacha sur tout à une fort jolie Veuve, qui ayant beaucoup de bien, estoit en estat de répondre à son amour, sans autre veuë que celle de son mérite. Il n'eut pas de peine à s'en faire aimer, & la liaison étant assez grande entre-eux, il luy proposa de faire une promenade

nade à une Maison qu'il avoit  
 louée pour son divertissement  
 à trois ou quatre lieues de la  
 Ville. La Dame consentit à la  
 partie, & il se fit un plaisir  
 de la regaler en ce lieu là d'u-  
 ne Collation servie propre-  
 ment, & accompagnée d'un  
 Concert de Voix. Il n'y avoit  
 dans cette maison que des  
 meubles fort communs, &  
 qui ne meritoient pas qu'on  
 s'arrestast à les regarder, mais  
 le Jardin en estoit fort beau.  
 Les Jets d'eau n'y manquoient  
 pas, & l'on y trouvoit de lon-  
 gues allées couvertes par l'en-

Oct. 1691.

Z

## 266 MERCURE

trelassement naturel des branches des arbres qui donnoit de l'ombre dans les plus grandes ardeurs du Soleil. On s'y promena assez longtemps, & la jeune Veuve, en remontant en Carrosse, dit au Cavalier qu'elle demandoit un droit de Maîtrise dans cette maison, pour y venir quelquefois avec ses Amis. Vous jugez bien qu'il ne la refusa pas, & qu'il donna pour cela tous les ordres qu'il falloit. Mais il fut tout à fait surpris lors qu'y estant retourné quinze jours après pour le plaisir de la

Chasse qui l'y attiroit assez souvent, il trouva tout l'appartement meublé d'une manière si propre qu'il faisoit plaisir à voir. Il luy fut aisé de deviner d'où venoit ce changement. L'aimable Veuve avoit suivy son panchant, & comme les Dames sont aujourd'huy assez genereuses pour ne dédaigner pas de marquer aux hommes par des liberalitez, les sentimens de tendresse qu'elles ont pour eux, elle avoit fait porter tout ce qu'il voyoit, & donné ses soins pour l'arrangement. Il alla la

Zij

## 268 MERCURE

voir si-tost qu'il fut de retour, & luy dit, en luy rendant compte du petit voyage qu'il venoit de faire ; qu'il avoit eü jusque là pouvoir disposer d'une maison de campagne, mais qu'il voyoit bien qu'il auroit tort de prétendre qu'elle fust encore à luy, après ce qu'elle avoit fait pour s'en rendre la Maistresse. La Dame luy répondit fort obligeamment qu'elle consentoit volontiers à l'estre, pourveu qu'il voulust bien l'y accompagner toutes les fois qu'elle voudroit y aller jouir de la pro-

menade, & que s'il y alloit quelquefois sans elle, elle estoit bien aise qu'il y vist des choses qui le fissent souvenir qu'il n'avoit point une plus sincere & plus veritable Amie. Un procedé si honneste meritoit bien les égards particuliers qu'il eut pour elle depuis ce temps-là. Ils furent pourtant accompagnez de tant de discretion, qu'il ne parut point qu'il la preferast aux autres personnes qu'il voyoit avec la même assiduité. Les choses demeurant en cet état, & chacune trouvant lieu de se flater d'avoir

## 270 MERCURE

plus de part que ses Rivaux  
à l'amour du Cavalier, un  
accident aussi impréveu que  
triste finit leurs prétentions.  
Il fut surpris d'une Apople-  
xie qui l'emporta en deux  
heures sans que l'on y pût  
remédier. Sa Femme en parut  
inconsolable, & le Beau-pere  
regreta fort les cent mille  
écus, dont une partie alloit  
au profit de ses Heritiers, à  
cause qu'il ne laissoit point  
d'Enfans. Tous les meubles  
devoient estre pour la Fille,  
& cela fut cause qu'ayant dé-  
couvert qu'il y en avoit de

Fort beaux dans la maison qu'il avoit louïée à la campagne, il y envoya des gens pour les emporter. Ceux qui reçurent les ordres arriverent dans le temps que des Tapissiers venus de la part de la jeune Veuve, détendoient déjà les Tapisseries. La dispute fut fort grande, & ne put se terminer sans que l'on en vint aux coups. Les Tapissiers soutenoient les interets de la Dame, comme ayant eux-mêmes apporté les meubles, qu'ils avoient par là grand sujet de reclamer ; mais la maison

Z iiij

ayant esté loüée par le Cavalier, les gens du Beaupere prétendoient que les meubles devoient luy appartenir, en conséquence du Bail qu'il avoit signé. Comme il n'y avoit personne en ce lieu-là d'une autorité assez reconnüe pour décider de ce differend, on mit la force en usage, & chacun en prit par où il put. Un de ceux que le Beaupere employoit ayant apperceu une assez grande cassette, jugea à propos de s'en saisir, persuadé qu'elle valoit mieux que tout le reste. Il la porta au Beau-

pere, qui l'ayant ouverte avec une avidité qui ne se peut exprimer, y trouva plusieurs liasses de Lettres, & des éti-quettes au dessus, qui mar-quoient le nom des Dames qui avoient cru les pouvoir écrire sans rien hazarder. Comme il estoit naturelle-ment avare, il ne sentit nul chagrin de découvrir les ga-lanteries de son Gendre, mais il en eut un fort grand de ne trouver que des Lettres où il esperoit toute autre chose. Il fut enfin consolé en met-tant la main sur une boëte,

## 274 MERCURE

dans laquelle estoient plusieurs Portraits, dont il y en avoit quelques-uns enrichis de Pierreries. L'avanture ayant fait bruit, les Dames dont la réputation pouvoit estre interessée, si on laissoit voir les Lettres & les Portraits, jouèrent toutes sortes de personnaiges pour tâcher de les ravoïr. Le Beaupere ne vouloit point demeurer d'accord de la chose à cause des Diamans, mais lors qu'on eut fait connoistre que l'on n'y pretendoit rien, & qu'on les abandonnoit, pourveu qu'il voulust rendre

les Portraits, il devint traitable, & on accommoda les affaires touchant le secret qu'on luy demanda.

Le Combat de la Cattoire dont je crus vous devoir parler au long la dernière fois, & dont on n'a point veu de détail si ample que celuy que je vous ay envoyé, ne m'ayant laissé ny temps ny place dans ma Lettre du mois passé, pour y continuer le Journal de la Campagne, comme je l'ay fait de mois en mois depuis qu'elle a esté ouverte, je vais le reprendre où j'en suis demeu-

## 276 MERCURE

ré dans ma Lettre du mois d'Aoust , afin que vous ayez ccluy de cette Campagne tout entier , ce qui doit satisfaire d'autant plus vostre curiosité, que vous ne pourriez le trouver ailleurs. M<sup>r</sup> le Maréchal Duc de Luxembourg ayant préveu que le Prince d'Orange seroit obligé de décamper de la Plaine de Saint Gerard, & de repasser la Sambre le premier , prit des mesures si justes pour la repasser immédiatement après luy, & le prévenir dans le Camp de Ninoye , où il sçavoit que les Enne-

mis projettoient d'aller camper, qu'ayant eu avis qu'ils faisoient faire des ponts au dessus & au dessous de Charleroy, il en fit faire entre Thuin & la Bussiere, afin que tout estant prest pour le passage de la Sambre, il pust faire une marche legere & prompte. On fit la reveuë generale de l'Armée le deuxiême de Septembre, & le lendemain les gros bagages passerent, partie à Thuin, & partie à la Bussiere.

Le 4. M<sup>r</sup> le Marechal ayant eu la nuit des avis certains

## 278 MERCURE

que les Ennemis repassoient la Sambre sous Charleroy, & qu'ils alloient camper à Velaine, fit decamper l'Armée, & l'alla passer à Thuin pour venir à Selüy près Nivelles, & comme ils sçurent qu'ils avoient esté prevenus sans l'avoir preveu, ils vinrent camper de Velaine à Gemmepe, & de ce Camp au Camp de Thubise. Pendant qu'ils firent ce mouvement, M<sup>r</sup> de Luxembourg alla camper à Selüy. Le 6. il fit contribuer Nivelles, & obligea les Mayeurs de la Ville de luy fournir six

mille sacs de grain , qui furent distribuez aux Troupes par Brigade. Pendant que toute la distribution s'en fit, M<sup>r</sup> de Luxembourg demeura aux portes de la Ville, ainsi que Messieurs les Ducs de Charere & du Maine, afin d'empescher qu'il n'y eust quelque desordre. Tout se passa d'une maniere paisible & sans aucun bruit. Ce mesme jour, M<sup>r</sup> le Marechal trouvant qu'il y avoit à risquer au Camp de Se-lüy, à cause des hauteurs qui dominoient, & où l'on pouvoit arriver par des Bois & des

## 280 MERCURE

hayes, alla camper à Soignies où l'Armée s'arresta le 7. Elle décampa le lendemain, & alla occuper le Camp de Zontberge, pour s'approcher de la Denre, son dessein estant de manger ce qui estoit au-delà de cette Riviere, & d'y prevenir les Ennemis qui avoient premedité de faire la mesme chose.

Le 9. l'Armée ayant passé la Denre à Grammont, les Ennemis estant toujours à Thubize, alla camper à Ninove, où le quartier general fut étably à Opplerre, à cau-

se que Ninove se trouvoit trop loin de la Ligne, & que M<sup>r</sup> le Marechal vouloit estre, à portée en cas de besoin, ce qu'il a toujourns observé durant la Campagne, sans se soucier d'estre bien ou mal logé. Les deux jours suivans se passerent à observer les Ennemis qui firent un mouvement le 12. & s'étendirent du côté de Guilinghuen au dessus d'Ath. M<sup>r</sup> le Maréchal fit un détachement de quatre Bataillons, sçavoir deux de Roussillon, un de St. Laurent, & un de Dauphiné, qui eurent

Oct. 1691.

A a

ordre d'aller joindre M<sup>r</sup> de Villars, qui estoit à Renaix avec un gros détachement de Cavalerie, pour favoriser nos Convois, que nous tirions de Tournay, & que les Ennemis auroient pû inquieter. Sur le mouvement qu'ils avoient fait pour venir camper au deffous d'Ath, l'Armée du Roy decampa le 13. d'auprès de Ninove, & vint occuper le Camp de Lessine, où elle n'estoit qu'à une heure de celle des Ennemis, de sorte que de nôtre Camp on entendoit leur retraite, & leurs assemblées.

dés qu'ils commençoient à battre. M<sup>r</sup> le Marechal ayant sceu que le Prince d'Orange & ses Emissaires faisoient publier par tout qu'il les craignoit, & qu'il évitoit visiblement une action, puis qu'il ne cherchoit qu'à prendre des Camps où il ne fût pas possible de l'attaquer, crut qu'il y alloit de la gloire des armes du Roy de detruire ce faux bruit, & c'est pour cela qu'il vint camper à Lessine, où les Ennemis pouvoient venir à luy en bataille, & où ils avoient l'avantage du terrain.

A a ij

C'estoit leur presenter une occasion très-favorable d'agir. Cependant ils n'en profitèrent point, & decampant d'auprès d'Ath, ils marchèrent du costé de Leuze. Ce mouvement obligea M<sup>e</sup> de Luxembourg de decamper de Lessine, d'où il avoit renvoyé les gros Bagages, & une partie des menus à Espiers sous Tournay, pour estre plus libre en cas d'action, & moins embarrassé s'il falloit marcher. Il decampa le 17. à dix heures du matin, & vint camper à Renaix, où M<sup>e</sup> de Vil-

lars, qui avoit escorté les Bagages à Espiers, estoit revenu. Le 18. il arriva à Herines sous le mont de la Trinité, & le soir du même jour, il fit un detachment de quatre cens Chevaux, moitié de la Maison du Roy, & moitié de Carabiniers & de Cavalerie Legere, pour tâcher de découvrir si les Ennemis ne decamperoient point le lendemain, suivant les avis qu'il en avoit eus. Le 19. le Combat de la Cattoire se donna. Je vous ay parlé si à fond de ce qui regarde le general & le parti,

culier dans le detail que je vous en fis le mois passé, qu'il ne me reste plus qu'à vous dire, que M<sup>r</sup> Daligre voyant que les cinq Bataillons postez dans les Bois incommodoient extrêmement nostre droite avec deux pieces de Canon, mit pied à terre avec les deux Regimens de Dragons du Roy & de Tessé, & alla les debusquer. Ces Dragons ayant fait leur decharge, & manquant de poudre, s'avancerent avec leurs Bayonnettes au bout de leurs Fusils, & les pousserent à deux cens pas de

là. On ne peut, dans cette même action, donner trop de loüanges à M<sup>r</sup> le Comte de Merinville, qui à la teste de son Regiment, le seul de Cavalerie, qui ait chargé avec la Maison du Roy, receut en se signalant plusieurs coups, mais tous favorables, puis que ses Chevaux, ses Hardes & ses Pistolets en furent seulement endommagez. M<sup>r</sup> le Marechal demeura au Camp de Herines près Tournay jusques au 24. & il y seroit demeuré plus long. temps afin de laisser reposer les Troupes, s'il n'eût

288 **MERCURE**

remarqué que l'Armée incommodoit fort le Tournaisis. Cette raison l'obligea de passer l'Escaut que les Troupes passerent au Pont de Pierre. Elles allerent camper à Haute-rive, où elles demeurèrent le 25. & le lendemain elles occuperent le Camp de Saint Eloy-vive du costé de Deinse sur les bords de la Lis. On fourragea Deinse, & tous les environs jusqu'auprés de Gand. L'Armée tint ce Camp douze jours entiers. La nuit du 4. au 5. de ce mois le feu prit à la Maison de M<sup>r</sup> le Duc du Maine,

ne,

## GALANT. 289

ne, avec tant de violence que ce Prince courut risque d'être brûlé. Un Officier de la Garde le prit dans son lit entre ses bras, & n'eut que le temps de l'emporter de sa Chambre. Il y eut une ruë entiere brûlée des deux costez, & trois personnes reduites en cendres. M<sup>r</sup> de Chanlay vint de la Cour à ce Camp, pour conferer avec M<sup>r</sup> le Marechal, touchant les departemens des Troupes pour les quartiers d'hyver. Il y demeura trois jours, & on decampa le 8. de S. Eloy. Vive. L'Armée vint

*Octob. 1691.*

Bb

prendre les quartiers de fourage auprès de Rousselard, où est le quartier general. Les quartiers d'hyver arriverent le 19. & furent distribuez le 20. par M<sup>r</sup> le Marechal. On a fortifié Courtray, Furnes & Dixmude; comme on fit l'année passée. On doit laisser plus de soixante mille hommes sur la Frontiere. M<sup>r</sup> Davejan commande dans Dixmude; M<sup>r</sup> de Caraman dans Courtray, & M<sup>r</sup> Boisselo dans Furnes. Ils sont tous trois Capitaines aux Gardes, & Brigadiers. M<sup>r</sup> le Comte de Mailly, Briga-

# GALANT. 291

dier, & Colonel du Regiment Royal des Vaisseaux, est nommé pour commander toute l'Infanterie d'en-de ça l'Escaut. L'Armée des Ennemis qui alla camper sous Ath après le Combat, s'est avancée du costé de Bruxelles, & a pris le Camp de Ninove de la même sorte que nous l'occupions. Elle y campe encore en front de bandiere, & il y a apparence que ce sera jusques aux premières pluyes. Mr de Luxembourg a accepté la Neutralité de Nivelles. Le Prince d'Orange l'avoit

B b ij

déjà accordée à cette Ville ;  
quoy qu'elle fût plus avant  
dans son Pays , & plus propre  
à mettre des Troupes des Al-  
liez que des nostres.

Il s'est fait depuis peu de  
jours un illustre mariage.  
C'est celuy de Mademoiselle  
de Lislebonne , Fille de Fran-  
çois Marie de Lorraine , que  
d'autres nomment Jule Au-  
guste Loüis , & d'Anne de  
Lorraine , Fille legitimée de  
Charles III. Duc de Lorraine,  
& de Beatrix de Cusance ,  
Princesse de Cante-Croix ,  
avec M<sup>r</sup> le Prince d'Epinoÿ.

## GALANT. 293

Les personnes de ce rang sont si connues, & leurs Maisons si celebres, que je ne pourrois vous en rien dire que vous ne sçachiez. Mademoiselle de Lislebonne est une Princesse des plus accomplies, tant pour la beauté que pour le merite. M<sup>r</sup> le Prince d'Epinoÿ qui est de la Maison de Melun, tire son nom d'un Bourg de Flandre, qui a titre de Principauté, & qui est situé entre Douay & Lille. Il est Colonel d'un vieux Corps.

On prépare plusieurs divertissemens pour les plaisirs de

B b iij

## 294 MERCURE

l'Hiver. L'Academie de Musique doit commencer par un Opera nouveau, sous le nom d'*Astrée*. Il est de M<sup>r</sup> de la Fontaine, de l'Academie Françoise, dont les Fables luy ont acquis une si grande réputation pour ce genre d'écrire. M<sup>r</sup> Colasse, Eleve de feu M<sup>r</sup> de Lully, l'un des quatre Maistres de Musique de la Chapelle du Roy, & qui adéjà donné trois Opera au Public, a fait la Musique de ce dernier.

Les Comediens François commenceront leurs Pieces nouvelles, par une Comedie en cinq Actes, intitulée *L'A-*

*vanturier*. Il l'a promirent dès l'Hiver dernier; mais comme il ne se trouva pas assez de temps pour la jouer, elle fut remise au commencement de celuy cy. Tout ce que je vous diray de cette Piece, qui ne m'est pas inconnuë, c'est que son succès dépend de l'attention que les Auditeurs luy préteront, parce que le sujet estant fort plein, & tout rempli d'incidens, dont il n'y en a aucun qui n'ait liaison avec un autre, il est malaisé que l'on n'en perde la suite, & qu'on s'apperçoive de ces

B b iiij

liaisons, pour peu que l'on soit distrait. Ainsi tout ce qui compose un corps agreable, pourra ne paroistre qu'un amas de parties détachées, aux ennemis du silence, & qui vont plus à la Comedie pour y troubler l'attention de ceux auprès de qui ils se trouvent, que pour l'écouter. Cette Piece, quoy que comique, n'a rien de bas, ny rien d'équivoque dont l'imagination puisse estre salie, & comme ce qu'on y a meslé de plaisant n'est pas de la nature que demandent les gens de méchant goust, il y a sujet de

croire que les personnes d'esprit s'y divertiroient. Peut-être me croirez-vous partial dans ce que j'avance, comme si j'avois dessein de prévenir le Public, dont les jugemens doivent estre libres, & de l'engager à décider sur mes sentimens, mais vous ferez, s'il vous plaît, reflexion que je dis seulement de quelle nature est cette Piece, sans aller plus loin. Ainsi je laisse le champ libre pour juger de toutes ses parties. Je suis mesme persuadé qu'on ne peut faire d'Ouvrages qui soient applaudis generalement. Chacun de

## 298 MERCURE

ceux qui paroissent, estant fait selon le genre particulier de son Auteur, il ne faut estre que d'un goust, & rien n'est plus different que les gousts d'une nombreuse Assemblée. Ainsi ceux dont les Ouvrages ont un grand succès, ne doivent pas croire pour cela qu'ils ayent une approbation generale. Cependant ils ont gain de cause, parce que la pluralité de voix l'emporte dans les Tribunaux du Public, comme dans ceux de la Justice, où lors que cette pluralité de voix se rencontre,

les Juges s'obligez de fig-  
 gner un ~~quelqu'un~~ quoy qu'ils  
 ayent esté d'un sentiment  
 opposé ; ou si vous voulez, il  
 en est des Ouvrages de Thea-  
 tre comme de l'or qu'on est  
 obligé de peser. S'il fait tré-  
 bucher d'un grain, il doit  
 avoir cours comme estant de  
 poids. On peut dire la même  
 chose lors que la pluralité de  
 voix se trouve pour un Ou-  
 vrage. Il est receu du Public,  
 & passe dans l'Empire des  
 Lettres comme un Ouvrage  
 qui a cours.

Les Italiens préparent aussi

une Pièce avec un grand nombre de Mémoires à leur manière. Elle est intitulée *Le Phenix, ou la Femme fidelle*. Le dessein de l'Auteur est de faire voir que comme il n'y a rien de plus rare que le Phenix, il n'y a rien aussi qui le soit plus qu'une Femme qui veuille garder fidelité.

On apprend de Pignerol qu'un de nos Partis de quarante Maîtres, s'estant embusqué entre Pontcalier & Vigon, a pris trente-six Chevaux, & cinq Charettes chargées de butin, entr'autres de

## GALANT. 301

fort belles Tapisseries , & qu'il a coupé les Jarets à plus de quatre-vingt Bœufs, qui mennoient des Chariots qu'on ne put conduire à nostre Armée. Ils n'avoient pour escorte que dix Cavaliers , qui furent tuez ou pris.

Il y a des Places qui n'étant pas assez bien fortifiées , sont toujours ouvertes à l'Armée qui s'en trouve la plus proche. Carnagnole , Ville d'Italie dans le Marquisat de Sallus-ses , à deux milles du Po , & à huit ou neuf de Turin , est de ce nombre. Nous l'avons

## 302 MERCURE

pris en y arrivant. Les Ennemis ont été onze jours devant, & y ont perdu du monde. On a jugé à propos de le faire rendre, & le Gouverneur en a eu ordre avant qu'on fût à la Palissade, ce qui fait voir la prudence & la bonté de la Cour, qui a plus songé à ne point hazarder la Garnison, qu'à sauver la Place. Comme les Ennemis ne s'attendoient pas à s'en rendre Maîtres sans que sa prise leur coûtast beaucoup de sang, les Assiegez ont fait eux-mêmes la Capitulation qui a esté des

## GALANT. 303

plus honorables. Il est vray qu'à la sortie , les Allemans en ont mal usé , en inquietant la Garnison , dont ils ont volé quelques-uns impunément. C'est leur caractère. Les François dont on affecte tant de se plaindre , sont beaucoup plus sages , mais le chagrin qu'on a de les voir triompher par tout , fait qu'on se plaint d'eux , comme s'ils faisoient la Guerre autrement que dans les regles , qu'ils observent mieux que les Allemans. Ce que ces derniers ont fait dans cette occasion n'est pas seule-

## 304 MERCURE

ment de leur caractère, mais ils ont cru qu'une telle violence estoit du goust de leurs Chefs. Les Ennemis avoient attaqué Carmagnole par trois endroits, fait quelques travaux, & préparé des balots de laine, comme s'ils eussent assiégué Belgrade. Cela n'a pas empêché qu'il ne leur en ait coûté beaucoup de monde, sans que nous y ayons perdu plus de trois hommes. Le Regiment de Gardes de Savoye, & celui de la Croix Blanche, ont extrêmement souffert. La Place n'estoit fortifiée que de

terre nouvellement élevée ,  
& par consequent insultable ,  
si tost qu'on se seroit rendu  
maistre du chemin couvert.  
Les Ennemis menacent Suze,  
mais cette Conqueste ne leur  
sera pas facile à faire. Ils se  
sont déjà avancez du costé du  
Col de la Fenestre où ils ont  
esté repoussez. Nous avons  
huit Camps fortifiez sur les  
hauteurs de Suze , avec du  
Canon , & quinze cens hom-  
mes travaillent à escarper la  
Montagne du Chasteau. Joi-  
gnez à cela , que quand routes  
ces difficultez ne s'y rencon-

Octobre 1691

Cc

seroient pas, les François ont accoustumé de bien garder ce qu'ils ont resolu de ne pas perdre.

A l'égard des Quartiers d'hiver des deux Armées, il est plus avantageux aux François de les prendre en Savoye & en Dauphiné, qu'en Piedmont, pour plusieurs raisons. Premièrement, parce que les Troupes auront moins à souffrir; que n'agissant point pendant l'hiver, elles n'y ont que faire qu'à l'ouverture de la Campagne, & qu'ainsi il leur suffit d'avoir plusieurs

passages pour y entrer quand on le jugera à propos. Que si on hivernoit en Piedmont, les Garnisons de Pignerol & de Suze ne pourroient faire de courses pour harceler les Ennemis, puis que nos Troupes seroient par delà, au lieu de celles des Ennemis; & que d'ailleurs, le Piedmont sera plus ruiné pendant l'hiver par les Troupes Allemandes, qu'il ne l'auroit esté par les François: & que comme on doit toujours chercher à affoiblir ses Ennemis, il les faut, autant qu'on peut, laisser affoi-

blir par eux-mesmes, sans qu'il nous en coute rien.

Le Prince d'Orange a donné une grande mortification au Marquis de Castanaga. Ce Marquis estant allé le voir avant que ce Prince partist de l'Armée, il luy fit dire qu'il se retirast, qu'il ne le vouloit point voir, & qu'il songeast à se rendre à Madrid, où il estoit attendu pour rendre compte de sa conduite. Le Marquis de Castanaga se retira tout desolé, sans oser faire aucune réponse au Prince d'Orange, qui s'est ainsi mis sur le pied de gour-

mander tout le monde. Ce n'est pas que ce Marquis ne se soit rendu digne de ce traitement. Il semble que le Ciel l'ait ainsi permis, & que la justice agisse en cette rencontre, puis qu'il avoit esté des premiers à luy donner le titre de Roy, & à publier qu'il avoit eü raison d'envahir l'Angleterre. Le Prince d'Orange donne de l'inquietude à bien d'autres, & si les plus sensez des Etats Generaux gardent le silence, ils ne laissent pas de penetrer les desseins, & ceux à qui ce Prince s'est ouvert

## 310 MERCURE

sur la resolution qu'il a prise de laisser un jour en Hollande un Milord , pour y exercer en son nom , & en son absence , la Charge de Statouder , se trouvent furieusement mortifiez , & voyent bien que lors qu'ils seront entierement épuisez d'argent & d'hommes , comme il les en épuise tous les jours , il faudra necessairement subir le joug , parce qu'ils seront trop foibles pour s'y opposer.

Ceux qui ont expliqué la derniere Enigme sur le mot de *l'Eau de la Riviere* , en ont

# GALANT. 311

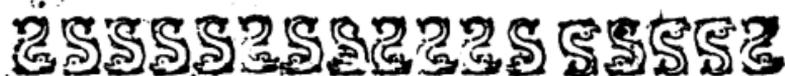
trouvé le vray sens, & ce sont  
M<sup>r</sup> du Hamel de l'Hostel de  
Lyonne, L. Boucher, ancien  
Curé de Nogent le Roy, C.  
Bellier de la Plante, Coche-  
pin; Maroy de la ruë de la  
Harpe ; de Boulogne, de  
Beaurepaire d'Abbeville ; de  
Griffon , le Pere du Puis ,  
Bouchel, Dorseval, de Cra-  
maille & son Epouse, P. Mi-  
chel le Jeune, le Comte de  
Quermeno, de Bigarne & de  
l'Orme, Officiers du Presi-  
dial de Chastillon; Prud'hom-  
me, le Favory de la belle Al-  
lemande & ses Sœurs ; le

## 212 MERCURE

Gentil homme Courtisan du Cardinal le Moine , le petit menage uny du Quay de la Megisserie ; & l'Inconnu de la ruë Saint André des Arts , Mesdemoiselles de Louche & Ravet , Antoinette & Marie Béllier , Marie Berger , de Bel air , Anne Charles , la Belle Aveline du Quay de la Tournelle ; la belle Avenuë de la ruë du Petit-Pont , & la tres-charmante Brune de la ruë de la Harpe.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie , est d'un homme que vous estimez , & de la  
plume

plume de qui il ne part riens,  
 Si ne soit d'un fort bon  
 goust.



ENIGME.

**O**N me connoist assez, je n'ay  
 vertu ny vice.

*Je suis de diverses couleurs,  
 Et plais sur tout aux jeunes cœurs,  
 Quoy que fort sujet au caprice.*

**S**  
*Je paroïs toujours fort commode;  
 On fait de moy ce que l'on peut,  
 Mais non pas ce qu'on veut;  
 Je seray toujours à la mode.*

Oct. 1691.

Dd

314 **MERCURE**

**S**  
*Je n'ay point de chagrin, mais bien  
souvent j'en donne;  
Pour m'avoir favorable on fait en  
vain des vœux.*

*Ce n'est qu'aux plus heureux  
A qui je m'abandonne.*

**S**  
*Ou m'a fait pour le Roy, le Marchand,  
le Soldat,  
Pour la Coquette & la Devote,  
Pour la Prude & la Sotte,  
Et plus je plais, plus on me bat.*

*Rien ne peut estre plus de  
faison que les paroles de l'Air  
nouveau que je vous envoie,*

## AIR NOUVEAU.

**L**E Printemps revient tous les  
ans;

A son retour tout renouvelle.

Cette saison est la plus belle  
Pour les Bergers & les Amans.

Moy qui n'aime que la vendange,  
C'est à l'Automne que j'en veux,

Et je ne m'apperçois que la nature  
change,

Que quand le vin nouveau prend  
la place du vieux.

Enfin on a receu des nou-  
velles par Constantinople du  
grand Combat donné en  
Hongrie, à l'ouverture de  
cette Campagne. La Victoire

D d ij

## 316 MERCURE

estoit complete, & les Imperiaux avoient perdu dix-huit mille hommes, lorsque le Grand Visir fut tué d'un coup de Fauconneau, ce qui fut cause que les Turcs se debanderent. Ainsi quoy que toute leur Armée se soit dissipée pendant quelque temps, leur perte a esté moins grande, parce qu'il leur a esté plus facile de rassembler des Fuyards, qu'aux Imperiaux de faire revivre des Morts, & ceux qui feront attention à ce Combat, verront bien qu'il estoit impossible que les Im-

periaux ayant perdu dix-huit mille hommes, d'une Armée qui n'en avoit pas quarante, eussent tué vingt-cinq mille Turcs. Il en restoit trop peu de vivans pour faire un si grand carnage, & ceux qui restoit estoient trop las, & trop fatiguez d'avoir combattu longtems, pour en tuer un si grand nombre. Il est si vray que la perte des Imperiaux a esté aussi grande que les Turcs l'ont publié, que l'Empereur craignant que l'on ne s'en aperçût, a deffendu que tous ceux qui ont eu des Patens

tuez dans cette Bataille , en  
prirent le deüil , se persua-  
dant qu'encore que cela  
pût faire croire qu'on avoit  
beaucoup perdu , on auroit  
peine à s'imaginer que la per-  
te fust si grande.

On écrit de Rome que les  
Austrichiens commencent à  
parler plus bas de la Victoi-  
re remportée sur les Turcs ,  
& qu'ils avoient qu'il n'estoit  
resté de l'Armée des Impe-  
riaux qu'environ dix-huit  
mille hommes en estat de ser-  
vir , & que le Prince Louïs de  
Bade en avoit envoyé deman-

der à l'Empereur vingt mille avec une somme tres-considerable, faute de quoy, non seulement il ne pourroit rien entreprendre de cette Campagne, mais il ne pourroit pas mesme s'opposer aux entreprises des Turcs. Tous les fonds que l'Empereur avoit faits pour la Guerre, sont entierement epuisez, & il ne voit aucuns moyens d'en trouver d'autres, si ce n'est par de nouvelles taxes que les Sujets ne pourront payer, ayant esté si fort epuisez par les precedentes, qu'il leur

D d iiij

## 320 MERCURE

est impossible d'en payer d'autres. On confirme que les Turcs ont passé la Save. Plusieurs de leurs Partis font de grands ravages en Esclavonie, & les Imperiaux ne manquent pas d'inquietude de ce costé là. Le Serafquier qui n'a point esté tué, y attend un grand Corps de Janissaires. Il est habile & entreprenant & la maniere dont il s'est comporté dans le Combat dernier, doit tout faire craindre de sa valeur, & de son experience. Le Caimacan de Constantinople a

esté fait Grand Visir à la place de Cuproli tué. Comme il avoit esté nommé à l'employ de Caïmacan par ce premier Ministre, il est à croire qu'il a ses sentimens & ses manieres. Ainsi l'on doit presumer qu'il marchera sur le mesme pied. Il est fier & emporté, qualitez peu pacifiques. Aussi quand il auroit à parler de Paix, il n'y a pas de vray-semblance qu'il le fist presentement. Il faut qu'il affermissse son autorité, qu'il prenne connoissance des affaires de la Guerre qu'il ne

ſçait pas encore parfaitement ;  
ſon employ n'ayant eſté juſ-  
qu'icy que pour ce qui re-  
garde la Juſtice & la Police.  
Il faut auſſi qu'il aille pren-  
dre les ordres du Grand Sei-  
gneur qui eſt indispoſé , &  
voir ſur les lieux l'eſtat des  
Troupes. D'ailleurs , quand  
elles ſeroient en beaucoup  
plus mauvais état qu'elles ne  
ſont , il n'y a rien à craindre  
à la fin d'une Campagne , des  
Imperiaux affoiblis. S'ils ſe ha-  
zardent à faire quelques en-  
trepriſes d'un coſté, les Turcs  
les inquieteront de l'autre.

Ainsi ayant tout l'Hyver à se  
resoudre s'ils doivent enten-  
dre ou non à la Paix, pour la-  
quelle le Prince d'Orange les  
fait presser, il n'y a guere d'ap-  
parence qu'ils en traitent, en  
cas qu'ils ayent ce dessein,  
avant l'ouverture de la Cam-  
paigne. Les Turcs sont grands  
Politiques & peu empressez,  
même pour les choses qu'ils  
souhaitent davantage, mais il  
importe au Prince d'Orange,  
dont la Politique est de faire  
semer de faux bruits pour faire  
des dupes, de publier que les  
Turcs traitent de la Paix, afin

## 127 MERCURE

d'engager encore plus fortement ses-Alliez à ne pas renoncer à son party.

Je ne doute point que vous n'appreniez le sort de Limeric avant que de recevoir ma Lettre, puis qu'elle ne peut vous estre renduë que quelques jours après que je l'auray achevée. Cependant j'ay des choses assez particulieres à vous dire du Siege de cette Place que vous n'avez peut-estre pas sçeuës. Lors que les Anglois s'en approcherent, ils emporterent l'épée à la main quelques Forts qui estoient

aux environs. Les Troupes qui les abandonnerent montoient à près de quatre cens hommes, qui prirent le party de se retirer dans la Ville; mais le Gouverneur craignant que les fuyards n'entraffent avec ces Troupes, se vit obligé, quoy qu'avec chagrin, de leur fermer les portes, le salut public prevalant à celuy des Particuliers. Comme il estoit plus à propos de sacrifier quatre cens hommes, que d'exposer la Ville au pillage, il y en eut une partie de tuez, & le reste fut fait pri-

sonnier. Les Irlandois qui estoient dans la Place supporterent impatiemment le malheur de leurs Compatriotes, & quelques uns voulurent se mutiner, de sorte que le Gouverneur eut de la peine à les retenir dans le devoir. Il y en a mesme eu quelques uns, qui ont trahy, & qui ont esté cause que les Ennemis qui avoient attaqué la Place du plus foible costé, l'ont attaquée par le plus fort, & qu'ils ont fait un Pont qui la mettoit en danger. Cependant on assure qu'ils n'en ont pas pro-

fité. On a fort pressé le Gouverneur de capituler. Il a demandé qu'on fist venir dans la Place deux Evêques, & neuf Officiers des Troupes qui sont en Campagne, avec lesquels il confereroit, & que suivant le resultat du Conseil qu'ils tiendroient, il feroit sçavoir s'il entretroit en pourparler pour capituler; mais qu'il declaroit par avance qu'il ne capituleroit point, qu'il ne fust permis à la Garnison, & à l'Armée qui est en Campagne, de passer en France. Les Lettres qui portent

cette nouvelle en date du 4. de ce mois, disent qu'en vertu de ces demandes, il devoit y avoir une suspension d'Armes pour trois jours, & c'est peut-estre ce qui a donné lieu de dire que la Place avoit esté renduë le 4. Il y a du temps que M<sup>r</sup> de Chasteau Renaud avoit ordre de partir avec un grand Convoy, mais les vents ayant toujours esté contraires, il se trouva enfin en estat de mettre à la voile le 22. & estoit à pique lors que les Lettres de Brest partirent, c'est à dire qu'il n'attendoit plus que la Marée

# GALANT. 329

pour sortir du Port. Voicy en quoy consiste une partie de son Convoy.

Lieutenans Colonels	3
Majors,	6
Capitaines,	42
Lieutenans,	42
Enseignes,	42
Aumôniers,	8
Maréchaux des Logis,	12
Sergens,	25
Chirurgiens,	5
Poudre,	50000
Balots de Mousquets,	214
Balots de Fusils,	242
Méche,	20000
Pierres à Fusil,	20000

Oct. 1691.

Ec

## 220 MERCURE

Quaiſſes à Moulins à bras. 109

Soufflet, & Enclume. 1

Plomb en tables. 3000

Plomb en Saumons, 17104

Tonneaux de blé, &c. 400

Je viens d'apprendre que M<sup>r</sup> l'Abbé de Villars, Agent du Clergé, est mort en six jours à Florence, d'une fièvre pourprée, lors qu'il revenoit de Rome. Il promettoit beaucoup, & s'estoit acquis une estime generale. Il estoit Abbé de Montier en Argonne, Fils de M<sup>r</sup> de Villars qui a esté Ambassadeur en Espagne, & Frere de M<sup>r</sup> le Mar-

quis de Villars, Commissaire  
general de la Cavalerie. Je suis,  
Madame, vostre, &c.

*A Paris ce 31. Octobre 1691.*

**A V I S.**

On donnera le 15. du mois de  
Novembre, le septième Entreen-  
tien sur les Affaires du temps.  
Il ne sera remply que de Faits,  
dont plusieurs jusqu'à present ont  
esté ignorez.

Il s'est glissé quelques fautes dans  
l'article du Jeu nouveau, dont on  
a donné les Regles dans ce Volu-

Ec ij

# 332 MERCURE

me. Lisez dans la treizième Regle,  
*Il y a de l'avantage à faire, parce  
 que si celui qui fait, retourne un  
 Valet, ou un As, &c. Il faut lire  
 dans la douzième regle, Quand on  
 retourne un Roy ou une Dame, le  
 privilege, &c.*

2525 2225552252555

## TABLE

**P**

*Relude.*

*Ode pour le Roy.* 9

*Lettre d'un Philosophe à Mademoiselle  
 de Scudery, sur les maladies des Va-  
 peurs.* 15

*Mort de Mr le Duc de la Feuillade, &  
 Gouvernement donné à Mr le Duc  
 son Fils.* 71

# T A B L E.

<i>Pension donnée à Mr Scron, Medecin.</i>	78
<i>Mariage de Mr le Comte de Villeveux, &amp; de Mademoiselle de Castelnaud.</i>	80
<i>Ouvrage sur la solitude.</i>	93
<i>Mort de l'Electeur de Saxe.</i>	125
<i>Sonnets de Mr de Tierceville.</i>	135
<i>Jeu nouveau.</i>	138
<i>Ceremonies Juives faites dans la Synagogue d'Amsterdam, à l'occasion de l'Envoyé de Maroc.</i>	162
<i>Effets surprénans de l'esprit d'un Enfant âgé de quatre ans &amp; demy.</i>	206
<i>Election d'un nouveau Doge de Genes.</i>	207
<i>Intendances données par le Roy.</i>	221
<i>Morts.</i>	213
<i>Nouvelles Cartes de Norwege, Dannemark, Catalogne &amp; Roussillon.</i>	236

# T A B L E.

<i>Gouvernemens &amp; Charges données par le Roy.</i>	242
<i>Mort de Mr de Beserade.</i>	250
<i>Histoire.</i>	258
<i>Journal des deux derniers mois de la Campagne de Flandre.</i>	257
<i>Mariage de Mr le Prince d'Epinoÿ, &amp; de Mademoiselle de Lislebonne.</i>	292
<i>Divertissemens nouveaux.</i>	293
<i>Affaires de Piedmont.</i>	301
<i>Enigme.</i>	313
<i>Affaires de Hongrie.</i>	315
<i>Affaires d'Irlande.</i>	324
<i>Mort de Mr l'Abbé de Villars.</i>	330

Fin de la Table.

---

*Avis pour placer les Figures.*

La Medaille doit regarder la page 161.

L'Air qui commence par , *Le Printemps revient tous les ans*, doit regarder la page 315.

*Extrait du Privilege du Roy.*

**P**AR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, LUNQUIERES, Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir, Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur Devizé a cédé son droit de present Privilege à Michel Guerout, Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entre-eux.





1



